

DETECTIVE



La vérité
sur
L'AFFAIRE
LYON

Le trafic de la Drogue, ou le triomphe de la délation.

Voici, se rendant à l'audience, Georges Chébat, le dénonciateur de la bande Lyon et Cie.

Lire, pages 2 et 3, les révélations de **Marcel MONTARRON.**

LA VÉRITÉ
SUR

L'affaire LYON



L'inspecteur principal Métra, M^{lle} Monnette, qui, disait-on, en savait long et de Toledo, trafiquant notoire

Vous ne trouvez pas qu'on renifle ici une drôle d'odeur.

Cette réflexion, je l'entendais il y a quelques jours, au cours d'une suspension de la 10^e Chambre, où vont s'achever cette semaine les débats de l'affaire Lyon.

La dame qui s'exprimait ainsi était une ancienne petite bonne femme, aux cheveux coupés à la chien, et qui, perchée sur ses talons, semblait elle-même « renifler » de son nez mutin l'étrange atmosphère qui enveloppe les audiences des « Rois de la Drogue ».

Ce n'est pas la cohue des grandes journées d'assises. Ce n'est pas l'élégant public des procès à scandales. On ne s'écrase pas et pourtant l'on étouffe dans cette 10^e Chambre où la Justice, peinte sur la rosace du plafond, a pris elle-même l'aspect d'une bien jolie personne vêtue d'une robe légère de tulle noir. On étouffe, parce qu'il y fait une chaleur de bain de vapeur, et que malgré les stores, le soleil tape dur sur les crânes. On étouffe aussi, surtout, parce que je ne sais quel lourd malaise pèse ici sur les débats.

Où que l'on dirige le regard, on ne rencontre que visages de délateurs. Il semble qu'à ce nom de Drogue, tout ce qui, dans Paris, fait métier de mouchard, ait surgi et soit venu, rasant les murs, « renifler » l'air de cette enceinte.

Ce type plat comme une limande et qui se hausse du col, au premier rang du public, c'est un ancien sportif, spécialiste de la délation dans les affaires de stupéfiants. Cette ancienne beauté, au visage ravagé, c'est une intoxiquée qui « fait du renseignement ». Ce monsieur qui prend des notes sur un calepin, c'est l'informateur d'une ambassade étrangère. Ce jeune homme à lunettes noires, et qui d'une main molle éponge son front emperlé de sueur, c'est Georges Chébat, le dénonciateur de Lyon et consorts.

Etonnant, ce Georges Chébat. C'est l'« indicateur malgré lui ». S'il a trahi le secret du gang de la poudre blanche, c'est parce que, déclare-t-il, Louis Lyon, le chef, n'avait pas tenu ses promesses.

Chébat devait, après l'explosion du laboratoire clandestin du faubourg Saint-Honoré, prendre tout sur lui et taire le nom du chef de bande. Il le fit.

Lyon, le chef de bande, devait en revanche régler les amendes qu'on exigeait de Chébat. Il ne le fit pas ou, du moins, il le fit partiellement.

Chébat alla donc, pour se venger, livrer son ancien

patron, et comme deux précautions valent mieux qu'une, il alla le livrer deux fois, à la Sûreté nationale et à l'ambassade américaine.

L'Ambassade américaine était, en effet, particulièrement intéressée par cette affaire, car tout le trafic de l'héroïne auquel se livrait Lyon et sa bande était destiné à l'approvisionnement en drogue des Etats-Unis.

C'est à destination de l'Amérique que les 80 kilos d'héroïne qui séchaient dans les caves du laboratoire du faubourg Saint-Honoré, avaient été préparés. C'est en vue du trafic avec New-York que le mystérieux laboratoire, commandité par Lyon, avait été installé, quelques mois avant l'explosion, dans un discret pavillon.

Si Lyon s'était contenté de rester ce qu'il avait été jusqu'alors, dans le trafic des stupéfiants, à savoir : un *intermédiaire* (c'est-à-dire un homme d'affaires de la drogue qui achète et qui revend *sur le papier*), comparait-il aujourd'hui sur les bancs de la correctionnelle ? C'est peu probable...

C'est un fait que les grands trafiquants qui traitent les affaires de drogue, comme d'autres spéculent sur les blés ou les caoutchoucs, sont difficiles à atteindre *judiciairement*.

L'exemple d'Élie Éliopoulos

L'exemple d'Élie Éliopoulos, qui est le prototype de ces invulnérables rois de la drogue, qui fut le patron, et si j'ose dire, le parrain de Lyon, dans le monde du trafic illicite, est à cet égard, symbolique.

J'ai eu déjà l'occasion de raconter, dans *Détective*, comme dans mon livre *Le Poison blanc*, la genèse de ces grandes organisations de trafiquants qui depuis dix ans tiennent en haleine toutes les polices du monde.

Je suis à même aujourd'hui d'apporter de nouvelles précisions :

Élie Éliopoulos, ancien fournisseur ruiné de l'armée grecque, songe, dès l'armistice, à refaire fortune en s'occupant du trafic des stupéfiants.

Le trafic, à cette époque, est surtout orienté vers la Chine. Le Proche-Orient fournit la matière première, l'Opium, qui est ensuite transformé en héroïne, dans les fabriques françaises d'alkaloïdes. L'héroïne ainsi préparée est alors réexpédiée, en contrebande, en Extrême-Orient.

En 1918, Éliopoulos vient tâter le terrain en France.

Il y récolte un mois de prison pour une histoire de pas seport. Ce qui n'est guère encourageant.

Mais le Grec ne se décourage pas. Il revient à la charge en 1926. Il s'est, entre temps, ouvert de ses projets à deux amis rencontrés à Salonique, pendant la guerre : le senor Carlos Fernandez Bacula et Louis-Théodore Lyon. Gourevitch, dit Gourevitch, qui s'est déjà fait la main dans le trafic illicite, avance les capitaux.

En attendant que l'affaire prenne son essor, Élie Éliopoulos n'est pas reluisant. Il erre place Pigalle, sans un sou, la faim au ventre. C'est un ami de rencontre, Georges Gros-Nez, qui lui offrira un sandwich dans un bar.

Cinq ans plus tard, en 1931, le 27 mai exactement, lorsque Éliopoulos sera expulsé, le trafic illicite de la drogue lui aura rapporté 70 millions !

Ignore-t-on qu'il a gagné cet argent dans la contrebande des stupéfiants ? Non point !

Lyon, qui fut lui-même indicateur de la Sûreté, se vante aujourd'hui d'avoir dénoncé l'activité d'Éliopoulos et de ses deux frères, d'avoir révélé que la banque Eliott frères, installée place de la Madeleine, servait de couverture aux louches combinaisons des trois Grecs.

Lyon n'a pas révélé aux services de police qu'Éliopoulos était le maître du trafic de la drogue, car la police le savait déjà. Il révéla seulement, lorsque Éliopoulos fut expulsé, que celui-ci cherchait à revenir en France pour y poursuivre, sous un autre nom, sa néfaste activité.

C'est pour avoir rendu ce service qu'il se croyait invulnérable.

Il faut entendre Georges Chébat raconter aux magistrats de quelle manière Lyon se prétendait *tabou*... Le ton, le geste sont inimitables ! Quel orateur eût fait Georges Chébat, si son intelligence l'avait conduit vers un autre destin...

Donc Lyon dénonce Éliopoulos.

Éliopoulos est contraint de ne pas quitter Athènes. Il y est devenu, paraît-il, l'un des industriels les plus puissants. Il occupe des milliers d'ouvriers. Nul n'ignore comment il a acquis sa fortune.

Où, mais voilà, il ne s'est pas fait prendre.

— L'héroïne, aimait-il à dire. Connais pas ! Je n'en ai jamais vu ! Mais j'en vends...

Telle est, si j'ose dire, la moralité ou plutôt l'amoralité de toutes ces histoires de drogues.

Celui qui ne connaît de la drogue, que des ordres d'achat ou de vente rédigés en langage chiffré, passe à travers.

Celui qui « touche » à la marchandise succombe tôt ou tard.

Louis-Théodore Lyon touchait-il à la marchandise ?

Certes, il ne promenait pas des kilos de base-morphine dans ses poches, il avait sous ses ordres des « convoyeurs », des « magasiniers », des « chimistes »...

Mais, ambitieux, il avait voulu, pour réaliser de plus gros bénéfices, avoir sa propre fabrique. Dès le moment où il commandita un laboratoire, il fut ligoté. Ligoté par le secret qu'il imposait à ceux qu'il employait.

Un laboratoire de stupéfiants offre plus d'un risque. La manipulation est dangereuse. Les chimistes qui sont engagés mènent, pendant toute la fabrication, une étrange existence de séquestrés.

Ils ne doivent pas quitter le laboratoire, ils doivent y prendre leurs repas, y coucher et n'abandonner leurs cuves sous aucun prétexte.

C'est sur eux que repose, en somme, toute la réussite de l'affaire. Ils sont payés à prix d'or, car ils sont les dépositaires de tout le secret de l'entreprise.

Les frères Anavis, les chimistes bulgares, engagés par Bacula, pour le compte de Lyon, s'étaient pliés à ces consignes rigoureuses. Mais l'imprudence commise par l'un d'eux fut suffisante pour déclencher la catastrophe !

Ils s'étaient allongés sur les divans de la chambre du premier étage, pour se reposer. L'un d'eux alluma une cigarette. Fatale imprudence ! Des bonbonnes d'acide chlorhydrique et d'acétone avaient été entreposées dans cette pièce. Les vapeurs dégagées par ces deux aci-

Souliers et semelles truqués pour le transport de la drogue. (1) La semelle n'est pas bourrée de feutre mais de drogue. — (2) Les souliers que les complices auront aux pieds à New-York ont trois pointures de trop. On met beaucoup d'héroïne dans un soulier.



16792



Louis Lyon répond avec arrogance au méticuleux interrogatoire du président Gibert. Il nie être un trafiquant, mais il se vante d'être un indicateur



Peretti, Vafiadis et Mireille Moreau. C'est parce qu'il fut trahi par la jolie Mireille que Vafiadis, repentant, dénonça ses complices.



des s'enflammèrent. Ce fut la tragique explosion... On pense bien qu'à la nouvelle de l'accident, Lyon sentit passer dans son dos les sueurs froides de la panique.

Il fallait à tout prix égarer les recherches de la police. Il fallait qu'on ignorât qu'il était, lui, le commanditaire de l'entreprise. Il fut convenu que Chébat prendrait tout sur lui, et qu'il désignerait comme complice un personnage imaginaire.

C'est le truc classique, dans le monde des trafiquants, où le langage conventionnel est en vigueur, où toute correspondance s'effectue selon un code secret.

C'est ainsi que la bande Lyon utilisait, avec les trafiquants yougoslaves et les acheteurs américains, un curieux code qui rappelle celui qui fut saisi, sur Voyatzis, par la police égyptienne.

Paris était désigné, par exemple, sous le nom de *Louisville* (ville où se trouve Louis (Lyon) le chef de l'organisation). Berlin, sous le nom de *Ratber*, Prague, sous le nom de *Ratpra*. (Le mot allemand *Rat*, signifie conseil ; Berlin, Prague étaient les villes où se ramifiait l'organisation). Les paquebots faisant la ligne de New-York étaient désignés par des chiffres. Le *pâtissier* désignait le chimiste. La marchandise, selon sa qualité, portait le n° 1, le n° 2, ou le n° 3. L'héroïne était désignée sous le nom de pièce de drap. Les lettres n'étaient jamais signées. L'expéditeur s'y exprimait à la troisième personne : « René m'a dit... » C'était naturellement René l'auteur de la missive. Que de trésors d'imagination !

La bande Lyon « travaillait » pour l'Amérique. La récente affaire du Havre prouve que si l'organisation Lyon-Bacula a été décimée, le trafic avec les Etats-Unis n'en reste pas moins très actif.

Le Havre demeure, avec Marseille, le principal relais de la drogue. La saisie faite sur le « Champlain » en fournit une nouvelle preuve.

On connaît les faits. Le samedi 3 juin, le « Champlain » devait reprendre la mer. A la suite de récentes mesures, chaque membre de l'équipage doit, avant de monter à bord, subir l'inspection des surveillants de la Compagnie. Or, l'un d'eux, le garçon de salle à manger Roger Bellanger, est soupçonné d'être un convoyeur de drogue. On a remarqué, en effet, la dimension anormale de ses chaussures.

Avant le lever de la passerelle, les inspecteurs de la police mobile et de la police spéciale décidèrent d'opérer. Tout le monde se retrouve bientôt dans le poste n° 13 où sont déposées les valises de « l'homme aux grands pieds. »

On ouvre l'une d'elles. On y découvre des sachets de caoutchouc ayant la forme de semelles de chaussures et dans ces sachets plus de deux kilos d'héroïne.

Pressé de questions, Bellanger avoue qu'il y a encore à bord une valise contenant dix kilos d'héroïne. Bien entendu, il n'est pas seul dans le coup. Le convoyeur a toujours au-dessus de lui un magasinier, le magasinier, au-dessus de lui, un grossiste.

Deux arrestations ont déjà été opérées : celle d'un certain Arthur Pourcin, demeurant au Havre, et d'un certain Charles Vinellioni, vieux cheval de retour du trafic de la drogue, demeurant à Paris.

On est sur la piste d'une nouvelle organisation, mais comme dans l'affaire Lyon, pourra-t-on remonter jusqu'à son chef, jusqu'à son commanditaire.

Lyon n'est pas seul, comme on sait, à comparaître devant les magistrats de la 10^e chambre.

Deux bien curieux personnages sont à ses côtés : Vafiadis et Peretti.

Peretti, avec son teint blafard, ses yeux boursoufflés, son regard morne, ne paraît pas très reluisant.

C'est pourtant un trafiquant notoire : Neuf condamnations, déjà pour trafic de stupéfiants, annonce le président Gibert.

Huit, s'empresse de rectifier Peretti, soucieux de vérité historique.

En vérité, Peretti est ce qu'on appelle dans le monde du trafic illicite, un grossiste, ou si l'on préfère un magasinier, une sorte d'entrepôt de la poudre blanche. Il aurait prêté à Vafiadis une malle spéciale pour rapporter de Belgrade à Paris de la base-morphine.

Et Vafiadis ? Ah ! celui-là, il vaut son pesant de... poison blanc. L'œil rond, le nez busqué, il arbore des cheveux gris et une moustache de traître. Il se nomme très exactement Kléoboulos, dit Clovis Vafiadis. C'est le repentir fait homme.

Il ne fut pas toujours trafiquant. Il fut toujours en marge des lois, soit que ses papiers d'étranger ne fussent pas en règle, soit qu'il cherchât à vendre pour des « Tanagra » en or des statuettes dont, seul, le socle était en pur métal et qui représentaient la déesse Kâli, déesse indienne de l'Enfer !

Pauvre Clovis ! Il allait connaître une déesse infiniment plus pernicieuse en la personne de la jolie Mireille Moreau.

Ce fut le grand, l'unique amour de Clovis ! Il avait juré de tomber comme la foudre sur qui lui ravirait cette frêle créature. Hélas ! un jour, alors qu'il revenait de Belgrade, il réalisa son infortune. Mireille, la jolie Mireille le trompait effrontément.

Trahison pour trahison, Clovis décida de se venger, de se laver de ses péchés, de redevenir un honnête homme, en un mot, de se mettre à table.

Et comme il se met à table, l'infortuné Kléoboulos ! Ce n'est plus un repas. Il dénonce de Toledo, qui travaillait pour Lyon et sur les instigations de qui il allait chercher la drogue en Yougoslavie. Il dénonce Peretti. Il accable aussi la jolie Mireille qui, selon lui, lui succéda comme messagère du poison blanc.

— menteur, vous vous vengez ! s'écrie Mireille dont on admire à chaque audience la nouvelle robe.

— Zé vous rends votre politesse, répliqua Clovis.

Il la poursuit d'un regard où passent tour à tour la haine inexorable et l'amour meurtri. Mais, le tumulte apaisé, il s'enfonce dans le box des accusés, et regarde d'un œil attendri celle qu'il vient de charger. Et l'on sent bien que, dans son cœur, la flamme de sa passion ne s'est pas éteinte. L'amour et la haine, vieux thème de tragédie.

Voilà pour les co-accusés de Lyon, assis comme ce dernier sur le banc d'infamie ! Que dire de Toledo, de René Thomas, autres prévenus, mais libres ceux-là ? De Toledo, âme damnée de Lyon ; René Thomas, qui faisait les commandes de produits chimiques pour le laboratoire, suivent la même attitude que leur chef. Nier, nier éperdument, même contre l'évidence...

Que risquent-ils ?

La loi de 1916, qui régleme la vente et l'usage des toxiques, est une loi d'exception votée pendant la guerre. Elle cherchait à frapper surtout les toxicomanes dont le nombre commençait à grandir à cette époque dans d'inquiétantes proportions.

Elle n'avait pas prévu le formidable essor du trafic illicite.

Elle prévoit une peine de six mois à deux ans de prison, plus une amende assez forte, et payable solidairement.

Au maximum Lyon et ses complices risquent dix-huit mois à deux ans de prison.

En Amérique, ils risqueraient de quinze à vingt ans.

Par décret-loi, la loi de 1916 va être prochainement modifiée.

La peine serait portée de deux à cinq ans de prison.

Et l'interdiction de séjour frapperait automatiquement les trafiquants. Ce qui, sans doute, constituerait pour eux le châtiment le plus lourd et le plus redoutable. Car où iraient-ils exercer leur trafic, si des grandes villes comme Paris, comme le Havre, comme Marseille leur étaient interdites ?

En attendant, si l'on veut comprendre l'extraordinaire imbroglio du roman de la drogue, continuons à suivre les débats de l'affaire Lyon, où des grands maîtres du barreau, comme M^{re} Garçon, Moro-Giafferri, Torrès, Ceccaldi, Mourier, etc., s'affrontent avec les deux habiles avocats de la partie civile, M^{re} Isorni et Schlieselman.

Tout, sans doute, ne sera pas dévoilé. Il y sera dit cependant assez de choses pour comprendre quels puissants intérêts se cachent derrière la vente au détail du moindre gramme de poudre folle.

Marcel MONTARRON.

Qu'en pensez-vous, lecteurs ?

Je vous ai demandé votre avis sur les articles de *DéTECTIVE* et sur ceux que vous aimeriez à y lire, il y a sept semaines déjà. Vous avez été si nombreux à répondre, et vous l'avez fait avec tant de pertinence, qu'il est nécessaire que je décante à présent vos suggestions, que je les digère, si j'ose dire. J'interromps donc cette sorte de referendum-concours de consultation qui m'a donné tant de plaisir. D'abord, j'ai eu l'occasion ainsi de faire la connaissance de beaucoup d'entre vous mes chers amis, ou de mieux vous connaître. Ensuite, vous m'avez donné quelques bonnes idées de reportages. Vous avez déjà pu remarquer que, conformément à vos désirs, *DéTECTIVE* élargissait sa formule ; dans les mois qui suivront, vous constaterez que j'ai fait mon possible pour vous satisfaire tous.

Encore une fois, je vous remercie. Et je vous dis : à bientôt ! car je compte, en septembre, reprendre cette petite conversation hebdomadaire,

Marius LARIQUE.

Voici la liste des gagnants du n° 553.

1^{er} prix (200 francs) : Mme Delaporte, dactylographe, 32, rue de la Prairie, à Bry-sur-Marne (Seine).

2^e prix (100 francs) : R. Le Pelletier, 17, boulevard de Courcelles, Paris (8^e).

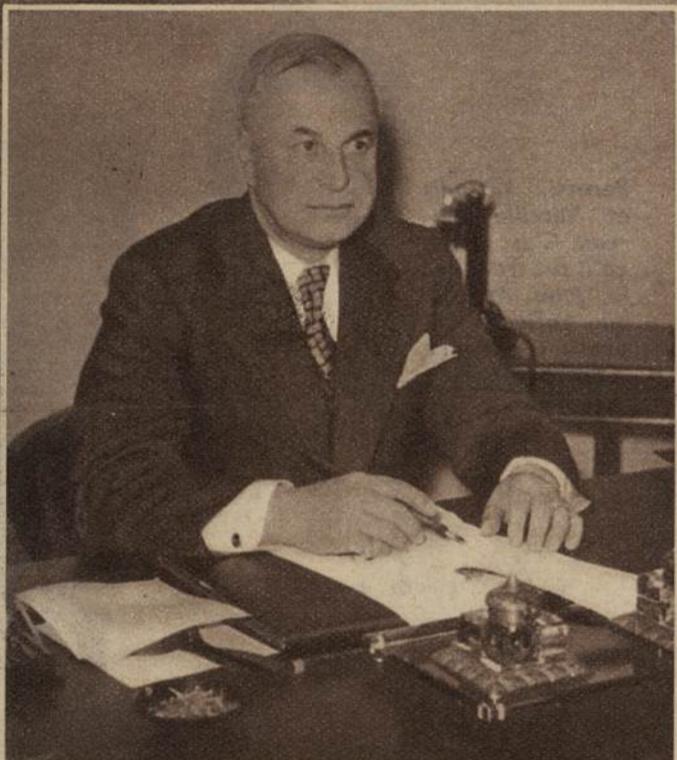
3^e prix (50 francs), ex æquo : Jean Gagné, typographe, Place du Marché, La Souterraine (Creuse) ; Mme Louis Moullia, peintre, 18, rue Carrerot, à Pau (B.-Pyrénées).



Ceux
de
l'Aventure
de

Chargées de MISSIONS

M. Nicolle, actuellement directeur adjoint de la police judiciaire, qui organisa l'espionnage industriel et contrecarra les efforts de l'industrie allemande dans ses approvisionnements.



II (1)



A plus grande préoccupation des états-majors, pendant la guerre, a toujours été de connaître exactement le nombre et l'emplacement des troupes ennemies. Le moindre changement de secteur d'un régiment provoquait toute une série de dispositions pour contrecarrer les intentions supposées de l'adversaire. Seulement cette tragique partie d'échecs entre les généraux se jouait avec des hommes et non avec des pions.

C'est pourquoi tous les centres de renseignements dirigeaient leurs agents vers ce but : l'emplacement des troupes. Le matériel ne venait qu'au second plan. Peu important, en effet, qu'un nouvel engin de destruction fût mis en fabrication, puisque la surprise ne pouvait avoir lieu que quelques mois après, en admettant qu'un « marchand de canons » n'ait pas déjà présenté le brevet à une autre nation. De plus on pouvait espérer qu'à l'un des premiers engagements, la capture d'un de ces engins livrerait facilement le secret et permettrait même d'y apporter des perfectionnements.

Les trains de permissionnaires, les transports en commun, les cafés, par les bavardages inconsidérés mais documentés que l'on y entendait, étaient devenus les meilleurs lieux d'information pour les agents de l'étranger. Les lettres des combattants ne pouvaient toutes être censurées et les Français étaient assez ingénieux pour transgresser les ordres et correspondre avec leur famille dans un langage convenu et indiquer ainsi le secteur où ils se trouvaient.

C'est alors que les inspecteurs du S. C. R. furent répartis dans les divers secteurs de l'arrière-front, avec des notes de service leur facilitant l'accès et le séjour dans les établissements même après les heures réglementaires, pour y découvrir les agents étrangers s'intéressant par trop à l'état moral des troupes.

France ! ne me tue pas !

Je revois encore cette femme, ayant dépassé la cinquantaine, de forte corpulence, débarquant à la gare Montparnasse du train arrivant de Brest, et que les inspecteurs venaient de prendre en surveillance. Maria,

(1) Voir DÉTECTIVE n° 554

après lui avoir souhaité bon voyage, et voyant que la filature était « accrochée » restait un peu à l'arrière avant de disparaître du champ visuel.

— Alors, Maria, qu'en dis-tu, toi qui viens d'effectuer ce long voyage en sa compagnie ?

— Oh ! tu sais, il n'y a aucun doute. « Elle est bonne ». Seulement c'est du travail sans gloire. Je me demande même où les Allemands recrutent leur personnel. Si tous leurs agents sont de cette peinture, ils n'auront pas le temps de « toucher terre ».

— Il paraît pourtant qu'à sa dernière mission, elle était parvenue à situer une grande partie des unités garnissant une partie du front.

— Mais ce n'est pas étonnant ! Elle voyage de Lausanne à Brest et change toujours de compartiment, engageant la conversation avec les permissionnaires ou les voyageurs, leur parlant de son fils mobilisé, présentant la photographie, et provoquant les confidences réciproques. Seulement voilà, elle n'a pas de mémoire et, chaque fois, elle se rend aux W.-C. pour inscrire sur son calepin les indications recueillies. Ce calepin doit se trouver dans la doublure de son sac à main dont elle ne se sépare jamais.

La filature n'avait pas été de longue durée. La voyageuse était entrée dans un hôtel avoisinant la gare, où dans sa chambre, après sa toilette, elle avait mis de l'ordre dans ses documents. Sur une grande feuille de papier, en suivant la ligne du front, elle avait mentionné les secteurs avec les unités identifiées au cours de son voyage. Puis avant de sortir pour le dîner, elle avait innocemment placé ce document entre le matelas et le sommier, dans une couverture pliée en quatre.

— Maria avait raison, sa cliente a « gagné », déclarait peu après l'inspecteur qui, pendant l'absence de la locataire, avait visité la chambre. Nous allons photographier le plan, et attendre qu'elle le reprenne avant son départ pour la Suisse, sinon elle serait capable d'affirmer que le document ne lui appartient pas.

Non, décidément, cette femme Tichelly, Luxembourgeoise de naissance, Allemande par mariage, divorcée et veuve d'un Suisse, ayant un enfant naturel sur le front français, était en matière d'espionnage au-dessous de tout. Elle n'avait fait aucune remarque en laissant ses bagages dans sa chambre, et c'est sans aucune crainte qu'elle repartit le lendemain 8 juin 1916 munie de son précieux document dissimulé dans la doublure d'une valise.

Alors qu'elle était déjà installée dans le compartiment à la gare de Lyon devant la conduire à Lausanne, deux inspecteurs se présentèrent :

— Veuillez descendre, madame, vos papiers ne sont pas en règle.

La Tichelly comprit-elle le danger ? Toujours est-il qu'elle se disposait docilement à suivre les inspecteurs, lorsque l'un d'eux lui fit remarquer qu'elle oubliait sa valise.

La voyageuse ne répondait pas. Les minutes d'hésitation devenaient tragiques ! Prétendre que ce bagage n'était pas le sien, alors que le contenu aurait prouvé le contraire, c'était indiquer qu'il contenait des documents dangereux.

Le prendre, c'était traîner avec soi la preuve irréfutable de sa trahison.

— Alors, madame, « on se décide » ? demanda une dernière fois l'inspecteur.

Et Mme Tichelly saisit, d'un geste résigné, le terrible colis contenant, écrit de sa main, sa condamnation à mort.

Elle appartenait au centre d'espionnage allemand depuis plusieurs mois. La justice militaire, peu sensible aux lamentations, n'eut aucune pitié. C'était la première femme arrêtée dans le camp retranché de Paris.

Ah ! cette hallucinante exécution à la Caponnière de Vincennes ! Ces cris de femme, à peine couverts par la sonnerie des clairons que l'on entendit dès l'arrêt du fourgon. L'apparition de cette masse portée par les gendarmes jusqu'au poteau et attachée pendant que le greffier lisait l'acte d'accusation.

Le peloton d'exécution avait déjà effectué sa manœuvre pour se placer face à elle, lorsqu'un puissant cri de terreur et de supplication retentit, étreignant tous les assistants :

— France !... France !... ne me tue pas. Oh ! ne me tue pas France !...

L'officier venait d'abaisser son sabre. Les troupes, composées en partie de jeunes recrues, au son d'une marche militaire défilaient devant le cadavre. Quelques-uns, en passant devant, avaient le pas mal assuré.

Le dernier banco

— Il est une heure du matin. La lumière de sa chambre est éteinte, nous pourrions peut-être regagner nos appartements ?

Les appartements des inspecteurs qui, depuis dix jours, surveillaient le capitaine allemand Vecsler se composaient en la circonstance d'un retrait de porte cochère, et de quelques bacs de fusains que le commerçant voisin rangeait contre le mur de l'immeuble après la fermeture de son établissement. De cette cachette les inspecteurs assis à terre pouvaient surveiller dans une position relativement confortable l'hôtel où était descendu leur client. La saison était clémente. Tout allait pour le mieux.

— Aussitôt que cette femme sera passée, j'éteindrai « la bougie », répondit Holzer.

En effet, quelques instants après, ce dernier, le plus naturellement du monde grimpa à un bec de gaz, placé juste en face des « appartements », tira la chaînette, obtenant l'obscurité presque totale des lieux. (Il faut dire qu'en 1916 l'éclairage était déjà extrêmement réduit et qu'un lampadaire sur deux restait allumé la nuit.)

— Alors c'est la dernière nuit, fit l'un d'eux, lorsqu'ils furent installés. Nous ne serons pas relevés demain matin, car à dix heures il faut l'amener au service.

— Planque un peu ta cigarette. Tu as vu le passant se débiter en vitesse. Pourvu qu'il ne prévienne pas les agents !

— Je me demande comment notre service en Suisse est parvenu à l'amener ici. C'est un gros morceau, ce type-là, peut-être le plus dangereux que nous ayons eu contre nous comme dirigeant d'un centre d'espionnage.

En effet, le capitaine Vecsler, redoutable adversaire, installé à Genève, était heureusement contrecarré dans son activité par le commissaire Nicolle, actuellement di-

recteur adjoint de la police judiciaire et ses collaborateurs. Seulement il avait un défaut : le jeu.

Dès lors, malgré sa force, malgré sa connaissance des ruses employées par les services de contre-espionnage, le capitaine Veessler allait « tomber ». La méthode employée à ces fins n'était cependant pas nouvelle. Elle se résumait en ceci : favoriser les pertes au jeu dans une maison amie, et provoquer ensuite son rappel en Allemagne pour fournir des explications au sujet de sa gestion.

C'est ce qui arriva une nuit où le dernier banco venait de coûter 85.000 francs (nous étions en 1916) au capitaine Veessler, alors qu'il était dans l'impossibilité de payer. Le chèque sans provisions précéda de peu le rappel, pour raisons de service.

Veessler savait mieux que quiconque ce que signifiait cette formule ainsi que les conséquences. Mais ses adversaires aussi ne l'ignoraient pas. C'était le moment propice pour Mme Hélène de rentrer en scène.

— Comment, capitaine, vous êtes rappelé ? Je ne vous conseille pas de vous y rendre... Pour ces maudites histoires de jeu ? Il y aurait cependant un moyen de solutionner, si l'on peut dire, votre situation tout à votre honneur.

Veessler regardait fixement son hôtesse, hésitant encore à comprendre. Hélène s'en aperçut.

— Oh ! vous savez, cher ami, c'est une simple idée de ma part. Pourquoi dans un but que vous seul devez connaître ainsi que vos chefs, n'offrez-vous pas vos services à la France...

— Madame, vous me croyez...

— Attendez, capitaine, laissez-moi développer mon idée. Il vous sera facile de fournir des renseignements n'ayant plus aucune utilité pour votre pays et d'en transmettre d'intéressants par la suite à vos chefs.

« Voulez-vous que je vous serve d'intermédiaire auprès du 2^e bureau ? Je connais justement... »

Quelques jours après les chèques sans provision étaient réglés et le capitaine Veessler se présentait comme convenu devant le chef du 2^e bureau, le capitaine Ladoux.

L'entretien, on s'en doute, fut de longue durée.

— Vous descendrez, monsieur, à l'hôtel C..., près des Champs-Élysées. Une chambre a été retenue pour vous. Présentez-vous ici tous les matins vers dix heures.

C'est à la suite de ces circonstances que les inspecteurs du S. C. R. surveillaient nuit et jour les agissements de cet important personnage.

— Mais qu'est-ce qui se passe ? fit soudain l'inspecteur Frison, voilà une ronde cycliste qui s'arrête. Je parie qu'il s'agit de notre bonhomme de tout à l'heure.

— Haut les mains et au trot, firent les agents braquant leurs revolvers.

— Voulez-vous rentrer vos « seringues », nous sommes de la « boîte ».

— Ah ! et depuis huit jours vous êtes « clochards ». Vous raconterez cela à d'autres. Vous attendiez sans doute le tiroir-caisse.

Pour éviter toutes explications à proximité du domi-

Le capitaine Veessler, appartenant au service d'espionnage allemand en Suisse, tomba dans les filets du S. C. R. Arrêté à Paris en 1917, il fut fusillé à Vincennes.



cile du capitaine Veessler, les deux inspecteurs consentirent à suivre les gardiens au poste voisin où se trouvait déjà le passant apeuré.

— Ce sont eux, dit aussitôt ce dernier. Vous avez eu de la chance, si jamais l'un de vous avait fait un geste je lui brisais le crâne avec ce marteau.

L'explication fut rapide. Le commerçant avait remarqué, depuis plusieurs jours, le manège des inspecteurs éteignant le lampadaire et se cachant derrière les fusains. Il en avait conclu qu'il s'agissait de malfaiteurs guettant sa sortie avec la caisse, après la fermeture de son établissement. La surveillance se continua alors chez le commerçant d'où l'on apercevait l'hôtel, et devant une bouteille de champagne.

— Vous auriez dû vous faire connaître plus tôt, déclarait Holzer. Nous regretterons toujours. C'est notre dernière nuit.

Pour le capitaine Veessler aussi, il s'agissait de sa dernière nuit de liberté. Le lendemain matin, à dix heures, alors qu'il se trouvait au café de la Paix. Il devait suivre les inspecteurs pour la prison du Cherche-Midi. Les renseignements qu'il avait fournis avaient été reconnus faux.

Le jugement fut rapide, l'exécution fut impressionnante. Cet homme mourut en soldat. Il descendit rapidement de la voiture, retira son chapeau pour passer devant les troupes rendant les honneurs, puis d'un pas assuré traversa le terrain comme s'il passait une compagnie en revue.

Arrivé près du poteau, alors que les clairons avaient cessé la sonnerie « Aux champs », il écouta calmement la lecture du jugement.

Veessler se plaça ensuite lui-même face au peloton d'exécution, il avait obtenu la faveur de mourir debout sans être attaché ni avoir les yeux bandés.

— Vive l'Allemagne ! s'écria-t-il.

— En joue, fit l'officier.

— Vive l'Allemagne !

L'étrange madame Hélène

C'est à Lausanne que je fis la connaissance de cette étrange Mme Hélène, 28 ans, d'origine Vaudoise, fiancée à un officier français, tué à Charleroi. Elle arrivait de mission aux usines Treibach (Autriche) et devait se rendre à la Pizogesellchafs de Cologne, seules usines fabriquant le ferrocérium (pierre à briquet) dont le kilo d'une valeur de 500 francs était cédé en échange de platine et de caoutchouc dentaire provenant de France.

M. Nicolle, qui avait réussi à faire transformer le délit de contrebande appliqué à ce trafic en « commerce avec l'ennemi », délit punissable de prison, avait intérêt à connaître le nom de ces profiteurs de la guerre, pour les traduire devant la justice française. Mme Hélène apportait déjà la première liste de ces tristes personnages.

— Le capitaine Veyler a été fusillé. Malheureusement, pendant son séjour à Paris, il a aperçu votre compatriote Roger Servais dans les bureaux du S. C. R. Nous craignons que ce dernier ait été « brûlé », car Veyler a pu communiquer avec un agent ennemi sans toutefois être repéré. Or, Servais est à Berlin : il faut l'avertir de rentrer au plus vite.

Le soir même Mme Hélène partait pour Berlin. Ce fut la plus grande émotion de sa carrière de « chargée de mission ».

— Moi, se plaisait-elle à répéter, rien dans les mains, rien dans les poches.

Elle oubliait de parler de sa broderie. Dans les transports, dans les lieux publics, Hélène installait sur ses genoux un petit napperon, sur lequel des signes cabalistiques étaient brodés en toutes teintes.

— C'est du chinois ? demandait, parfois, un fonctionnaire soupçonneux.

— Non. Non, répondait-elle, candide, c'est un modèle du Thibet, je crois.

La vérité était tout autre. Hélène, à ses retours de missions, étalait sur la table son travail et pouvait indiquer avec précision les divers changements sur les divers fronts du Reich : l'artillerie, l'infanterie, etc., étaient représentés par des couleurs différentes, et les bords du napperon indiquaient, dans la broderie, les fluctuations des lignes de combat.

Roger Servais avait bien été « brûlé ». Hélène, filée également, s'en était rendu compte. Par deux fois dans cette rue de Berlin, on avait parlé français derrière elle, dans l'espoir qu'elle se retourne.

C'est l'épreuve la plus difficile, ne pas se retourner lorsque, en temps de guerre, dans un pays ennemi, on entend parler sa langue.

Et quelle émotion lorsque quelques instants après, dans cette grande salle de café de Berlin, parmi tous ses clients, Mme Hélène aperçut Roger Servais.

Pas un muscle du visage ne trahit ce dernier. Servais devait déjà connaître le danger qui le menaçait.

Elle s'assit, indifférente, à quelques tables de lui, mais de façon à ce qu'il ne la perde pas de vue.

Que faire ?... Comment lui faire comprendre ?... Le rejoindre au dehors il n'y fallait pas songer.

Alors, d'un air décidé, Hélène demanda, assez haut, l'indicateur des chemins de fer.

— J'ai vu alors Servais, me disait Hélène, qui sans me fixer, levait les yeux au ciel.

« J'ouvris quand même l'indicateur, guettant sa réaction, voulant lui faire comprendre qu'il fallait à tout prix qu'il rentre d'urgence. »

« Roger Servais fit alors renouveler son pot de bière. Voulait-il gagner du temps ? Je l'ai supposé un instant. La servante apportait sa bière. »

« Alors, ce fut la minute la plus émouvante de ma carrière. Roger Servais se tourna vers moi, et tout en me regardant avec tendresse, il traça avec son doigt, sur les parois du pot que la servante venait de lui apporter et en le tournant à mesure face à moi, ces simples mots : « Trop tard ! »

« Je l'ai vu « enlever » peu de temps après. Le patron du café l'avait prié de se rendre dans la salle située au fond, où sans doute les policiers l'attendaient. Il m'a fallu du courage pour ne pas crier lorsqu'il est passé devant moi. »

« Quelques instants après, la servante est venue chercher son chapeau, qu'il avait intentionnellement laissé à sa table. C'était son adieu qu'il m'envoyait. »

La Ronda San Pablo

— En Allemagne, le plafond est devenu trop bas pour moi, déclarait Hélène à son triste retour de Berlin. Elle voulait indiquer ainsi qu'un nouveau séjour dans



La veuve Tichelly, qui recueillait auprès des permissionnaires les renseignements concernant leurs positions au front, fut la première femme espionne arrêtée par le S. C. R. et fusillée le 5 mars 1917.

ce pays risquait fort de lui faire terminer sa carrière à genoux devant un peloton d'exécution.

Il ne s'agissait, certes pas, de faire enrôler Hélène dans une de ces organisations, où après quelques semaines, son identité aurait été fatalement dévoilée. Mais les services du S.C.R. étaient fortement intrigués à cette époque par un immeuble situé Ronda San Pablo à Barcelone où plusieurs individus suspects et déjà surveillés à Paris adressaient leur correspondance. Or détail curieux : ces lettres étaient toujours expédiées le lendemain, quelquefois le jour même où un attentat ou un sinistre éclatait dans le camp retranché de Paris.

Ces lettres elles-mêmes examinées dans les laboratoires ne laissaient apparaître aucune phrase intéressant la défense nationale.

— Madame Hélène, vous êtes « neuve » pour Barcelone, mais nous allons vous confier une mission précise. Il nous faut la Ronda San Pablo et son mystère.

Quinze jours plus tard, Hélène était installée à Barcelone à proximité de l'immeuble signalé, dans lequel aussitôt la porte d'entrée franchie, étaient installées au mur 16 boîtes à lettres, ainsi qu'il est d'usage dans ce pays, et destinées à recevoir la correspondance des locataires occupant les étages.

C'est alors que se rendant, comme à son habitude, aux heures de distribution des lettres à la Ronda San Pablo, elle aperçut sortant de l'immeuble une jeune femme lisant rapidement une lettre qu'elle venait de décrocher avec précaution. La lettre elle-même, après lecture, fut déchirée et jetée dans le ruisseau, la personne gardait précieusement l'enveloppe s'arrêtant un instant pour décrocher les parties gommées la fermant.

Le mystère était résolu. La lettre était anodine et les renseignements étaient inscrits à l'aide d'une loupe sur les parties de l'enveloppe devant être dissimulées par la fermeture gommée. Mais le quel des 16 locataires recevait les lettres que cette femme venait chercher ?

La filature de cette femme jusqu'au centre d'espionnage allemand indiquait aussitôt à Hélène qu'elle se trouvait sur la bonne piste.

— J'ai opéré comme une « sauvage », me disait Hélène. Les journaux de France avaient annoncé la veille la catastrophe de La Courneuve et mon intention était d'opérer au plus vite.

« Je connaissais mieux que les postiers eux-mêmes l'arrivée du courrier de France. Aussitôt le passage du facteur à la Ronda San Pablo, je bloquais la porte d'entrée et éventrais les 16 boîtes dans l'ignorance où j'étais de connaître la bonne. Je le répète, j'ai opéré comme une sauvage. Depuis la mort de Roger Servais je manquais de calme. »

Cette opération, par la découverte de deux simples lettres, allait dévoiler les agissements d'un modeste commis d'épicerie, travaillant dans la capitale et qui pendant des mois escroqua, c'est le mot, les services d'espionnage allemand, dans des conditions que vous allez pouvoir juger, et qui lui valurent d'être fusillé deux ans après son arrestation.

René-J. PIGUET.

(A suivre.)

Copyright René Piguet and DÉTECTIVE 1939.

UN FILM POLICIER
d'un genre entièrement nouveau
DÉTECTIVE retient le titre :
Le crime ne paie pas

pour un scénario cinématographique au découpage duquel ses collaborateurs procèdent actuellement, sous la direction technique de l'inspecteur principal René-J. PIGUET

Les Avocates du



DÉSESPOIR



Max Bloch, deux fois assassin et sombre brute, fut défendu, jusqu'au bout, avec une délicatesse admirable, par M^e Georgie Myers.

Ci-dessus, à gauche : M^e Sasia Erlich qui, en 1928, assista Zinzuck devant l'échafaud. — Aux assises de Versailles, M^e Renée Jardin s'employa avec cœur à reconforter Weidmann.



Je devais être condamné à mort, un jour, je choisirais, pour me défendre, une avocate du barreau. Et j'attacherais à ce choix un soin particulier, si aucun espoir de grâce ne me restait d'éviter l'échafaud...

Ainsi nous parlait, avec le plus grand sérieux, un fonctionnaire de la préfecture de police, dont l'une des tâches est d'accompagner dans leurs derniers instants les suppliciés du boulevard Arago. C'était le 2 juin dernier, avant l'aube. Il était exactement 3 h. 57 du matin. La tête de l'Ukrainien Max Bloch, le cambrioleur assassin de ses receleurs, venait de rouler sous le couteau de M. Desfourneaux, beau-frère et successeur d'Anatole Deibler.

Pour la seconde fois en ce siècle, une jeune femme, M^e Georgie Myers, avocate au barreau de Paris, venait d'assister un condamné à mort jusqu'à la guillotine. Sacerdoce effroyable déjà quand le défenseur est une toge de l'autre sexe ! N'est-ce pas M^e Raymond Hubert, que vous étiez plus pâle que l'assassin Moïse, votre client, lorsqu'on l'exécuta, à cette même place, le 30 avril 1938, les yeux bandés de votre propre mouchoir ? N'est-ce pas M^e Jean-Charles Legrand, que vous nous avez crié, en revenant d'accompagner Mahieu, le 23 mars 1936 :

— J'ai failli tuer Deibler !
Les avocates du désespoir auraient-elles donc, en cet instant tragique, plus de dignité et plus de sang-froid ?

M^e Sasia Erlich évoque ses souvenirs

Nous sommes allés demander, tout d'abord, à M^e Sasia Erlich, la première femme-avocat qui eut, au vingtième siècle, le terrible devoir d'accompagner un criminel à la guillotine, comment elle était devenue le défenseur de Wladek Zinzuck, le redoutable chef de la « bande des Polonais », la bande aux soixante crimes.

De sa voix chaude, où perce encore un accent slave, M^e Erlich nous a rappelé ses souvenirs sur son plus tragique client :

— J'étais alors la collaboratrice de Marcel Kahn, le défenseur de Zinzuck, et ma plaidoirie est venue ajouter à la sienne tout ce qu'un cœur de femme peut arracher d'indulgence à douze jurés accablés par un réquisitoire impitoyable.

« A l'heure du rejet de la grâce, M^e Marcel Kahn procédait à sa campagne électorale, et c'est moi qui fut reçue par le président Doumergue. Il ne me laissa aucun espoir. La veille de l'exécution — qui eut lieu le 3 avril 1928 — le procureur général Philippon me convoqua pour m'avertir que ma qualité de femme me mettait à l'abri de l'obligation où les avocats sont tenus d'assister leur client jusqu'à l'échafaud.

« Je me récriai. Je lui répondis que le rôle d'une femme-défenseur était précisément d'accompagner un condamné à mort jusque dans ses ultimes vicissitudes et que je n'avais pas le droit d'abandon-

ner, à l'heure de son trépas, un être dont j'avais peut-être ensoleillé les dernières heures. Je ne devais pas me repentir de cette décision. Ma présence à ses côtés, à l'heure du suprême réveil, fut pour Zinzuck un adoucissement à l'atrocité de l'instant. Il m'en remercia. Ma fermeté commanda la sienne. Il s'assit dans le fourgon entre l'abbé polonais Jakubciak, un saint homme, et moi-même. Avant de descendre du fourgon, il me recommanda de veiller sur une jeune femme de la bande, sa maîtresse, condamnée à huit ans de réclusion. Depuis, j'ai rempli ce vœu. Enfin, comme les bourreaux l'entraînaient, Zinzuck me demanda, comme suprême faveur, de m'embrasser la main, et non de l'embrasser, comme on l'a rapporté plaisamment.

— L'avez-vous regardé mourir ?
— Non. Je me suis détournée. Le bruit horrible m'a suffi.

Vingt-quatre heures avec M^e Georgie Myers

Au lendemain de cette interview, le 1^{er} juin dernier, M^e Georgie Myers, qui défendit l'assassin Max Bloch, nous recevait très simplement, au petit lever, dans son cabinet de la rue Montalivet. Depuis sept années de barreau, M^e Georgie Myers a plaidé trente-deux fois en cour d'assises ; un record pour une avocate. Elle avait obtenu, à Laon, l'acquiescement d'un des inculpés de l'affaire Mittele.

En l'abordant, nous savions que, depuis une semaine, elle tentait des efforts soutenus pour arracher au bourreau la tête de son misérable client. Et elle faillit de peu y réussir.

— Comment suis-je devenue le défenseur de Max Bloch, le meurtrier des époux Gutowitz, les ignobles recéleurs de la rue Oberkampf ? Tout aura été extraordinaire dans cette affaire. Bloch est une brute inintelligente qui fut demeuré un excellent ouvrier d'usine si le chômage ne l'eût poussé à cambrioler pour vivre. Il refusa, durant toute l'instruction — comme c'était son droit — l'assistance d'un avocat. Pour le procès, la loi prévoit, dans ce cas, l'assistance d'un défenseur désigné d'office.

« L'avant-veille de l'audience où Bloch devait comparaître, le président Delegorgue me téléphona pour me demander de me charger de la défense de l'inculpé. J'acceptai. Je me rendis à la Santé, avec une interprète, car Bloch ne connaît pas un traître mot de français.

« Quand on lui demanda :
« — Votre profession ?
« — Lump ! répondit-il, ce qui veut dire voyou. »

« Il affirma ensuite n'avoir qu'un seul regret : celui d'avoir vu son arme s'enrayer, ce qui lui avait empêché de tuer trois autres personnes.

« Et quand, sa condamnation à mort prononcée, le président lui annonça qu'il avait trois jours francs pour se pourvoir en cassation, il fit répondre :

« — Fichez-moi la paix ! Qu'on se dépêche de me couper le cou. »

« Bloch résista à tous mes efforts pour obtenir qu'il signât son pourvoi et c'est ainsi que je fus appelée, dès le lundi 22 mai, à l'Elysée. Le président Lebrun ne m'avait pas laissé grand espoir et M. Delegorgue me convoqua aussitôt pour m'annoncer que l'exécution aurait lieu le surlendemain, 25 mai.

« Bloch est un étranger assassin, nous devons être impitoyable, me dit-il. »
« Je décidai d'aller rendre visite au

condamné, qui m'avait tout justement écrit pour m'annoncer qu'il avait des révélations à faire. En compagnie de Mme Wittemberg, l'interprète du procès, je me rendis à la Santé, dans la cellule de Bloch, qui donna tout de suite l'impression à ma compagnie d'être devenu complètement fou. Au lieu des révélations annoncées, il divaguait de façon si désordonnée que je revins immédiatement au parquet, avec Mme Wittemberg, pour rendre compte de la démence soudaine de mon client :

« — Plus rien à faire ! me répondit-on.

« Quoi ! Allait-on guillotiner Bloch sans savoir si oui ou non il n'avait plus sa raison ? En toute hâte j'adressai alors une requête au garde des sceaux, aux fins d'examen mental, requête que M. Marchandau accueillit favorablement. Entre temps, mon client avait été pris d'une crise de fureur et avait tout brisé dans sa cellule. Le docteur Œuillère, médecin-adjoint de l'Infirmerie spéciale du Dépôt, fut chargé de l'examen et depuis, voici donc huit jours de cela, je n'ai plus entendu parler de rien. Je pense qu'une grâce interviendra...

Vaine espérance. Au soir de ce même 1^{er} juin, les coupe-file spéciaux parvenaient dans les rédactions et, pour la seconde fois, une avocate allait assister un condamné à mort, jusqu'au pied de l'échafaud. Réveillé bien avant l'heure légale, Max Bloch n'offrit aucune résistance.

M^e Georgie Myers avait-elle regardé son client s'effondrer sous le couperet ?

— Je n'ai rien vu, nous dit-elle, très calme en apparence, mais au fond bouleversée. Cela va si vite, cela est si rapide...

M^e Renée Jardin,

avocate et sœur de charité

Maintenant l'échafaud s'apprête à se relever pour le tueur de la Voulzie. Là encore, une femme aura accompli, auprès de Weidmann condamné à mort, une tâche toute d'abnégation et de bonté. Nous voulons parler de M^e Renée Jardin, l'avocate au grand cœur du barreau de Versailles, dont les succès d'éloquence auprès des jurés de Seine-et-Oise, dans les procès de femmes, ne se comptent plus.

Nous l'avons surprise, un de ces chauds après-midi de juin, alors qu'elle ressortait de la vieille prison Saint-Pierre, où elle venait de passer près d'une heure entière auprès du monstre de la Celle-Saint-Cloud.

— Weidmann ignore toujours que son pourvoi est rejeté. Mais, depuis cette date, je suis revenue le voir trois fois par semaine, au lieu d'une auparavant, et il se doute que l'inévitable approche. Il m'a suppliée de revenir désormais le voir, chaque jour.

— Que vous demande-t-il ?

— Une avocate doit être un peu, pour un condamné à mort, la sœur de charité qui cherche à adoucir les derniers instants de l'homme qui va mourir. Weidmann est calme et résigné. Il cherche l'oubli dans la lecture. Il découpe de vieilles revues, la *Revue des Deux Mondes* entre autres, dont il conserve soigneusement les articles traitant de questions philosophiques. Je lui apporte quelques cigarettes, des *Elégantes*, son dernier bien-être.

— L'accompagnez-vous jusqu'au bout ?

— Et pourquoi jouerai-je à cet instant de sensibilité ? Sous la sœur de cha-

rité, l'avocat poursuit sa mission. C'est une tâche sacrée que j'accomplis et que j'accomplirai jusqu'à la dernière seconde. Je n'ai pas le droit de lui refuser mon assistance.

— Croyez-vous à l'efficacité de ce châtiment inexorable ? Weidmann est un grand criminel...

— La peine de mort doit être supprimée du code, quel que soit l'assassin.

— Weidmann est-il le premier criminel que vous assistez dans ces instants tragiques ?

— Non ! L'an dernier, j'ai arraché au président Lebrun la grâce difficile de Langevin, l'amant tragique de Rambouillet. Mais j'aurais rempli auprès de lui, s'il l'avait fallu, la même mission que je serai sans doute obligée d'accomplir, cette fois, auprès de Weidmann.

— Le regarderez-vous mourir ?

A cette question inattendue, M^e Renée Jardin, après un silence, nous répondit,

— Sans doute, à ce moment, fermerai-je les yeux !

Emmanuel CAR.

COLLECTION

DÉTECTIVE

Dernières publications

HUGH CLEVELY

Le Gangster Amateur

Traduit de l'anglais par RAM SEW

ALICE ALEXANDRE

L'Œil du Maître

ANTHONY GRAY

La Grange de la Folie

Traduit par Madame G. D'ESTENSAN

MEANS DAVIS

L'Hôpital de la Mort

Traduit de l'anglais par Jean VALDEYRON

Chacun de ces Romans 9 fr.

Une enquête sensationnelle de DÉTECTIVE
 SUR

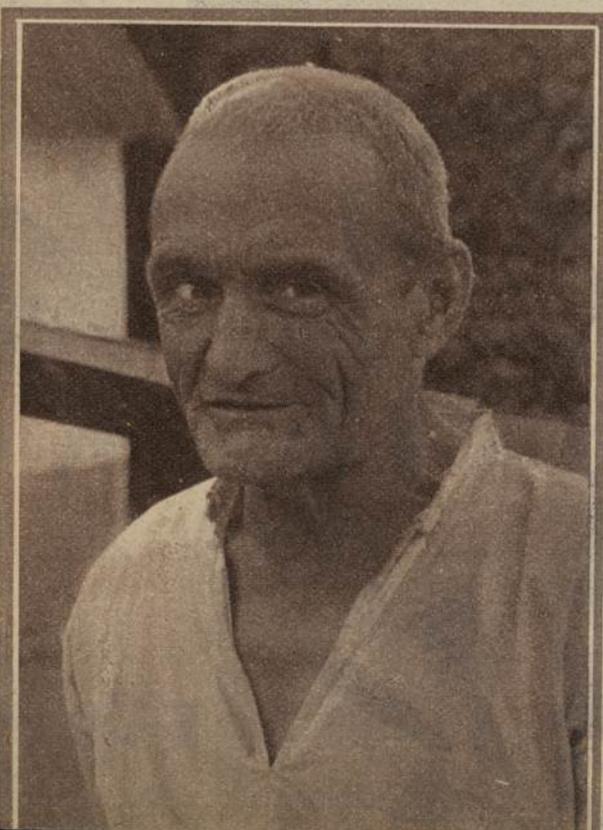
LE BAGNE



Pierre Martineau, dans un premier article, a donné son opinion sur le bagne : la semaine dernière, il vous a conviés à le suivre, par le texte et par l'image, à Saint-Jean-du-Maroni, capitale de la Relégation.

Maintenant, vous avez une vue d'ensemble de la transportation en Guyane, mais vous ne connaissez pas encore les forçats. Martineau va montrer maintenant quelques « vedettes » du bagne : Mouvault, Sez nec, de Reyssac... dont on n'a pas oublié les crimes. A vrai dire, ils montrent moins d'enthousiasme que Martineau pour le bagne. Et je comprends ça l...

Marius LARIQUE.



Les Iles du Salut : Royale, Saint-Joseph, Le Diable ! Là, les bateaux même n'abordent pas. Des forçats, "les canotiers", robustes gaillards, spécialement nourris et qui ont leur case particulière à Royale, font le service entre les paquebots et les Iles...



Aux îles du Salut, j'ai rencontré Guillaume Sez nec, de Reyssac, et j'ai passé de longues heures dans son phare, avec Mouvault. De sorte que je pourrais parler avec quelque autorité de ces trois hommes qui expient avec dignité. Malgré tout, je préfère laisser parler d'eux, un homme, un forçat, qui a vécu des années à leurs côtés. Pendant cinq ans, six ans, qu'on observe un homme, on en sait plus long sur lui que le touriste qui vient faire trois petits tours, même si ce touriste est un journaliste armé de sagacité et d'impartialité.

I. — GUILLAUME SEZNEC

Je crois que je suis bien tombé avec vous, je pense que mon affaire sera en de très bonnes mains. Seulement il s'agirait de savoir à quelle sauce vous allez l'arranger. Je vais entreprendre de vous dépeindre, par quelques portraits, la vie que nous menons au bagne.

Je veux d'abord parler du vieux Sez nec, l'infortuné père Sez nec, le compagnon le plus estimable de mon séjour aux îles.

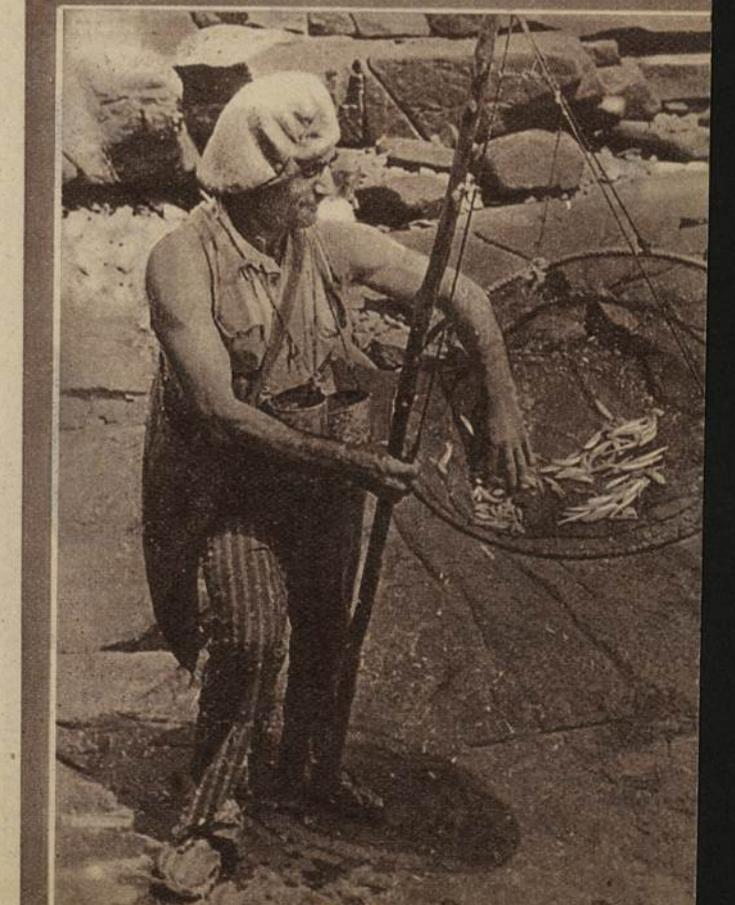
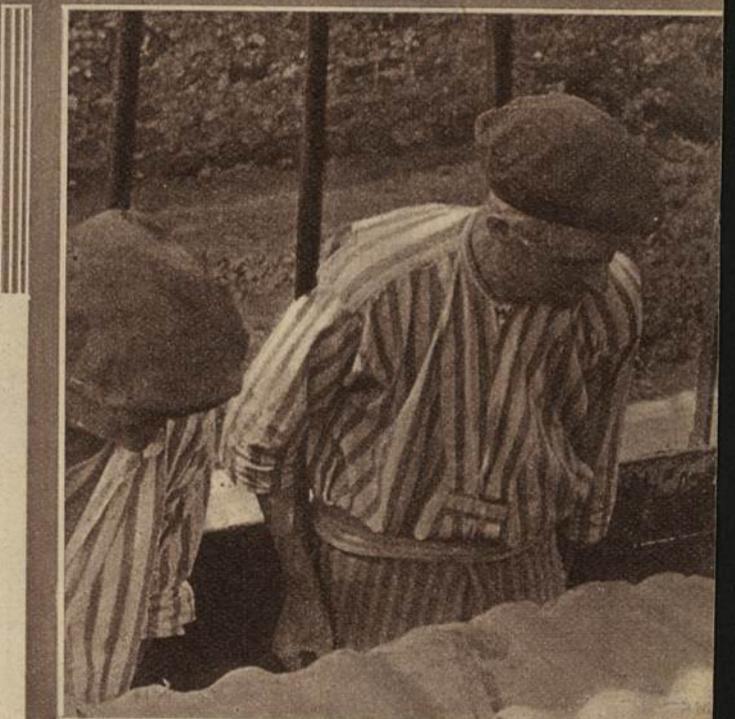
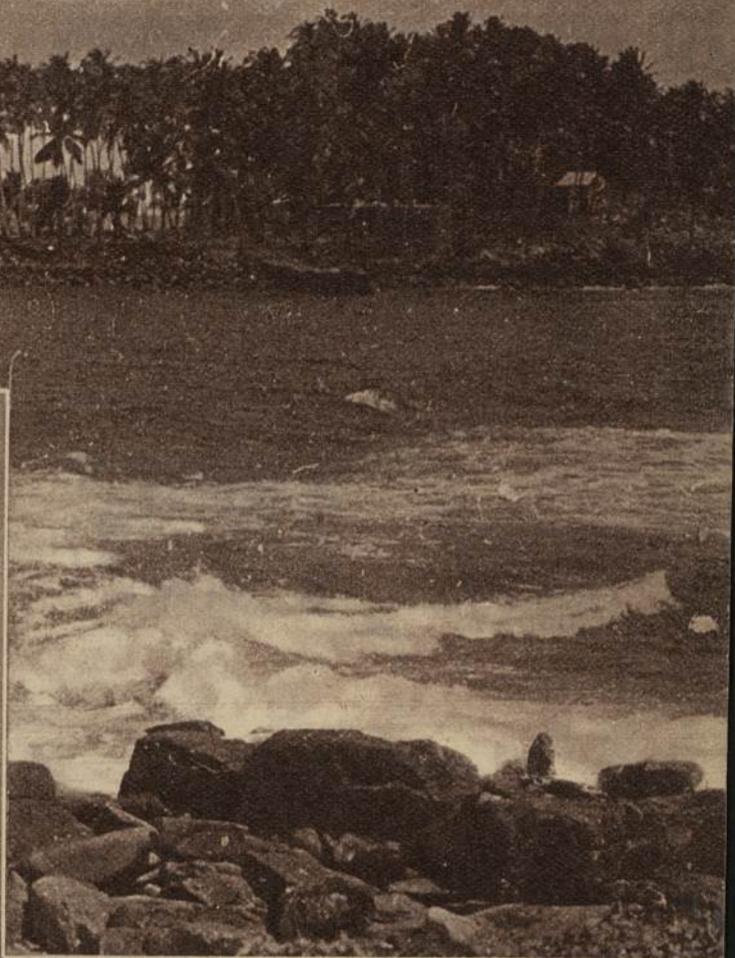
Sez nec est accusé d'avoir tué et fait disparaître Pierre Quemeneur, industriel et conseiller général de Landerneau.

Mon opinion est qu'il est certes la victime d'une odieuse méprise ou d'une machiavélique machination.

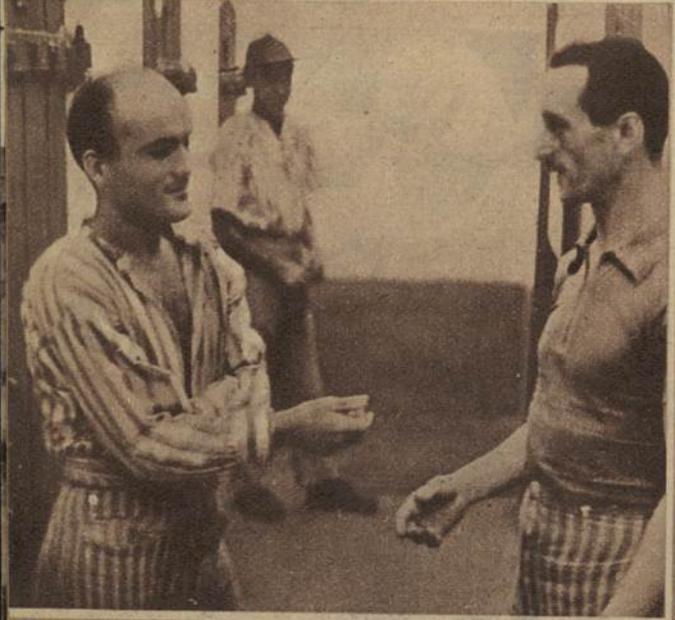
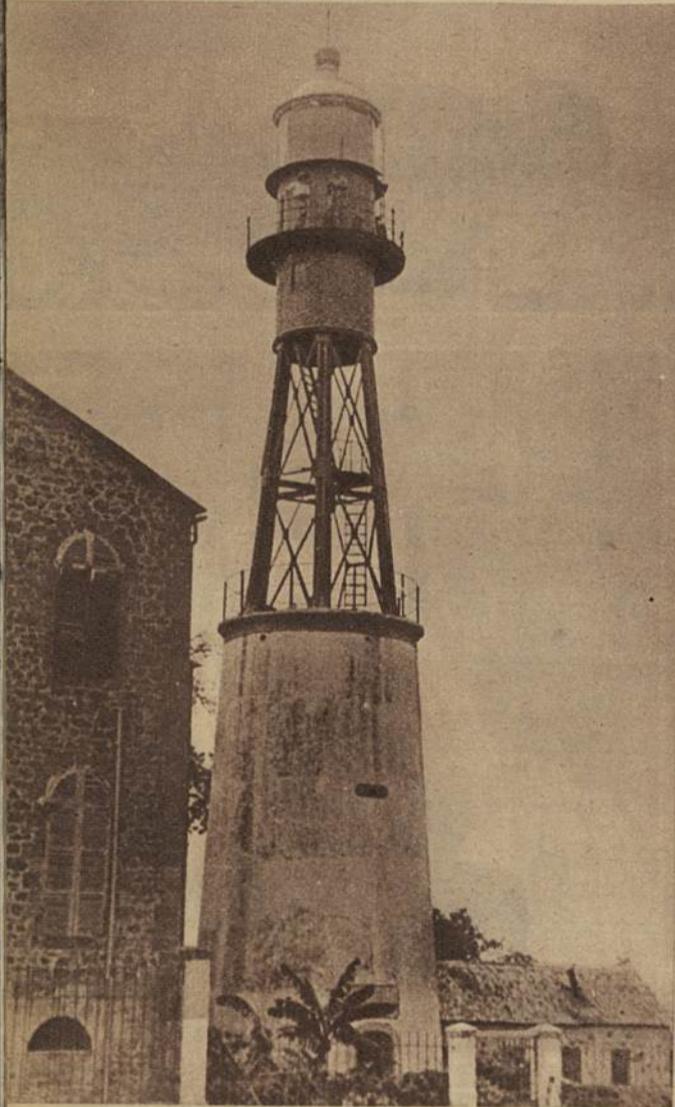
Il y a bien eu, au début de son procès, pendant sa détention préventive à la prison de Morlaix, diverses correspondances clandestines échangées entre lui et sa femme. En fin de compte, on s'aperçut que ces lettres n'étaient qu'une banale correspondance entre mari et femme, mais elles troublèrent le mauvais esprit des divers enquêteurs acharnés à la perte de mon ami qui voyaient un stratagème dans cette correspondance destinée à se créer un alibi, comme si un innocent pouvait en avoir besoin.

Personnellement, je n'ai connu Sez nec qu'en 1928 et mon premier contact avec lui ne lui fut pas précisément favorable. J'étais, tel un nouveau Quasimodo, sacristain sonneur à la chapelle du pénitencier des îles du Salut et, sans le connaître le moins du monde et sans m'occuper de ce qu'il pouvait être, je l'abordai un jour afin

...c'est aux Iles que l'on envoie les "vedettes du crime" car des Iles on ne s'évade pas. Sez nec, le vieux Sez nec, blanchi sous les oripeaux ignominieux du bagne, proteste toujours de son innocence (ci-dessus, en casquette). Au-dessous de lui, un forçat vient de pêcher des "vives". A gauche : le doyen des Iles du Salut, un forçat de 70 ans. Le bagne, on le voit, ne tue pas tout le monde.



VEDETTES DU BAGNE



En haut, Mouvault, l'assassin de son ami Plisset, est un des meilleurs sujets du bagne. On lui a confié la garde d'un phare. C'est lui qui fait le jour dans la nuit, qui guide les vaisseaux à travers les passes dangereuses de l'Enfant-Perdu. En bas, son camarade Bouveret, l'aviateur assassin.

LE BAGNE

de lui demander un service. C'était un de ces petits services sans conséquence qu'entre détenus l'on ne se refuse jamais et qui ne peuvent, en rien, faire encourir à leurs auteurs les foudres disciplinaires, puisqu'ils ne vont pas à l'encontre des règlements administratifs, mais qui sont, cependant, primordiaux pour nous. Je désirais, ne devant pas m'absenter de l'église, qu'il aille m'acheter chez quelqu'un un paquet de tabac. Sez nec, sèchement, refusa. Injustement je lui en tenais rigueur et par la suite j'attribuai son geste à de la pusillanimité et ne m'en occupai plus. Un beau jour, un vol de tabac fut commis dans une case, au préjudice d'un forçat. On me désigna le volé : c'était Sez nec. Sez nec est assez grand, il a un aspect sévère et une allure dégingandée. Un accident survenu dans sa jeunesse lui a laissé de blanches cicatrices sur un visage ingrat qui ne plaide pas en sa faveur. Des sourcils rapprochés et épais lui donnent l'apparence soucieuse.

Somme toute, il ne m'intéressait pas et je ne faisais plus attention à lui. Six mois plus tard, un vol similaire eut lieu au préjudice cette fois, de ce même Sez nec. Cette fois-là, le voleur fut pris. Sez nec, d'un caractère égal, doux et paisible, appréhendait toujours d'être volé des petites bricoles qu'il pouvait posséder et, malin comme peut l'être un Breton méfiant, il avait depuis le premier vol, la précaution de marquer toutes choses lui appartenant d'un signe spécial, microscopique et particulier. Volé, il avait fait part de sa précaution aux surveillants des îles et ceux-ci firent une fouille en règle dans la case. Le délinquant fut pris ; dans sa naïveté, Sez nec s'était adressé au commandant du pénitencier au bagne ; cela ne se fait pas. Tous les détenus règlent, à l'ordinaire, leurs différends entre eux et en silence, à l'insu des surveillants, et la révélation de quoi que ce soit, fait passer son auteur comme un délateur que les codétenus fustigent et tiennent à l'écart.

Sez nec avait fait une bêtise en se plaignant. Pourtant Sez nec n'avait fait que défendre son bien. A l'époque il était employé à la cantine des îles, et son patron con-

tent de son travail, le récompensait par de petites sommes.

Un mois plus tard, j'eus lieu d'intervenir pour le tirer des mains d'un chenapan de l'espèce néfaste que je cataloguerai pour ménager votre susceptibilité, d'hétaïre du troisième sexe. Cet individu des plus mal vus, invectivait grossièrement le pauvre Sez nec et paraissait vouloir le happer et lui faire un mauvais parti. Passant juste à ce moment-là, je fus frappé de voir la disproportion des forces en présence, et aussi de la mauvaise tournure que pouvait prendre la discussion engagée sur ce ton et, clopinant, béquillant, résolument je me rapprochai d'eux.

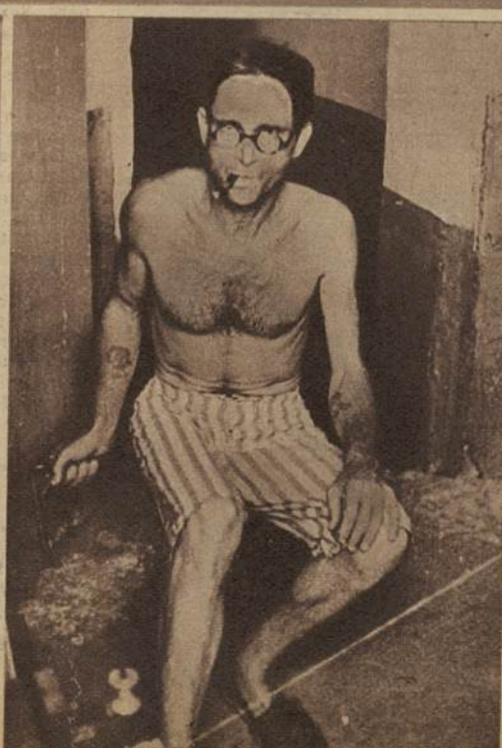
De voir un pareil galvaudeux maltraiter un vieillard aux cheveux blancs comme Sez nec, me rendit furieux. Attrapant une de mes béquilles j'en menaçai le grédin qui, devant cette menace, se radoucit.

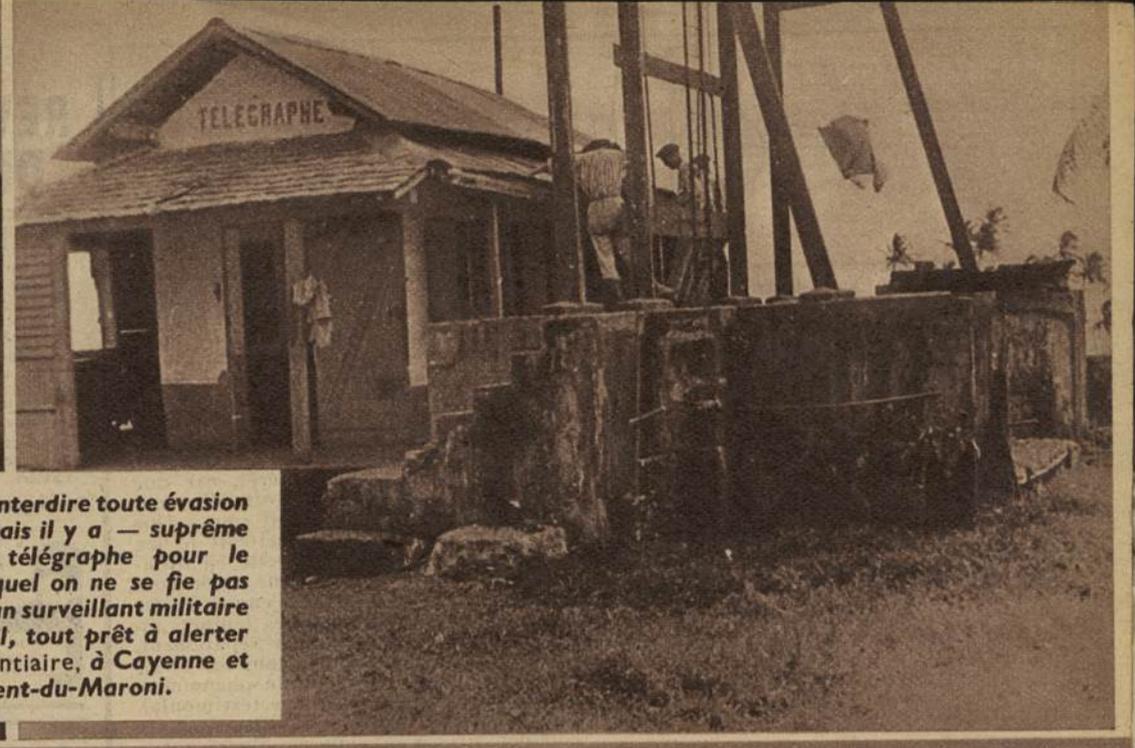
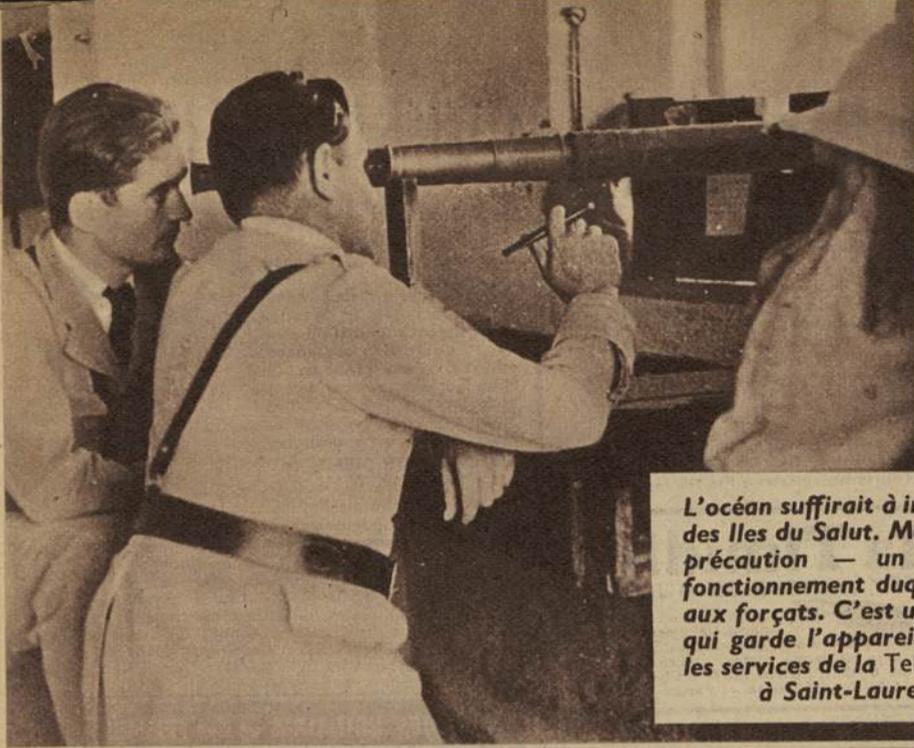
L'énergumène me conta qu'il avait eu soif alors qu'il se trouvait loin des bâtiments de la Tertiaire. « Tu feras le guet, avait-il dit au vieux Sez nec, pendant que je grimperai aux cocotiers. » Sez nec refusa nettement et se hâta vers sa case. Amicalement, j'arrangeai du mieux que je pus les choses et, payant le café aux deux antagonistes, désormais bons amis, nous rentrâmes tous trois à la case comme si de rien n'était. C'est alors que Sez nec, après m'avoir remercié d'être aussi opportunément intervenu, me fit part de ses craintes, de ses scrupules, de ses bons et généreux sentiments.

— Hélas ! mon pauvre garçon, me dit-il, je suis un homme perdu si l'on ne vient promptement à mon secours. Parmi tous ces types, que veux-tu que je devienne ; un homme de mon âge peut-il se faire et s'acclimater à une pareille vie ? Je suis un homme profondément malheureux. Les juges ont décrété que j'étais un grand coupable ; eh bien, crois-moi, mon vieux, et Dieu est témoin, je suis une victime, je suis innocent.

(A suivre.)

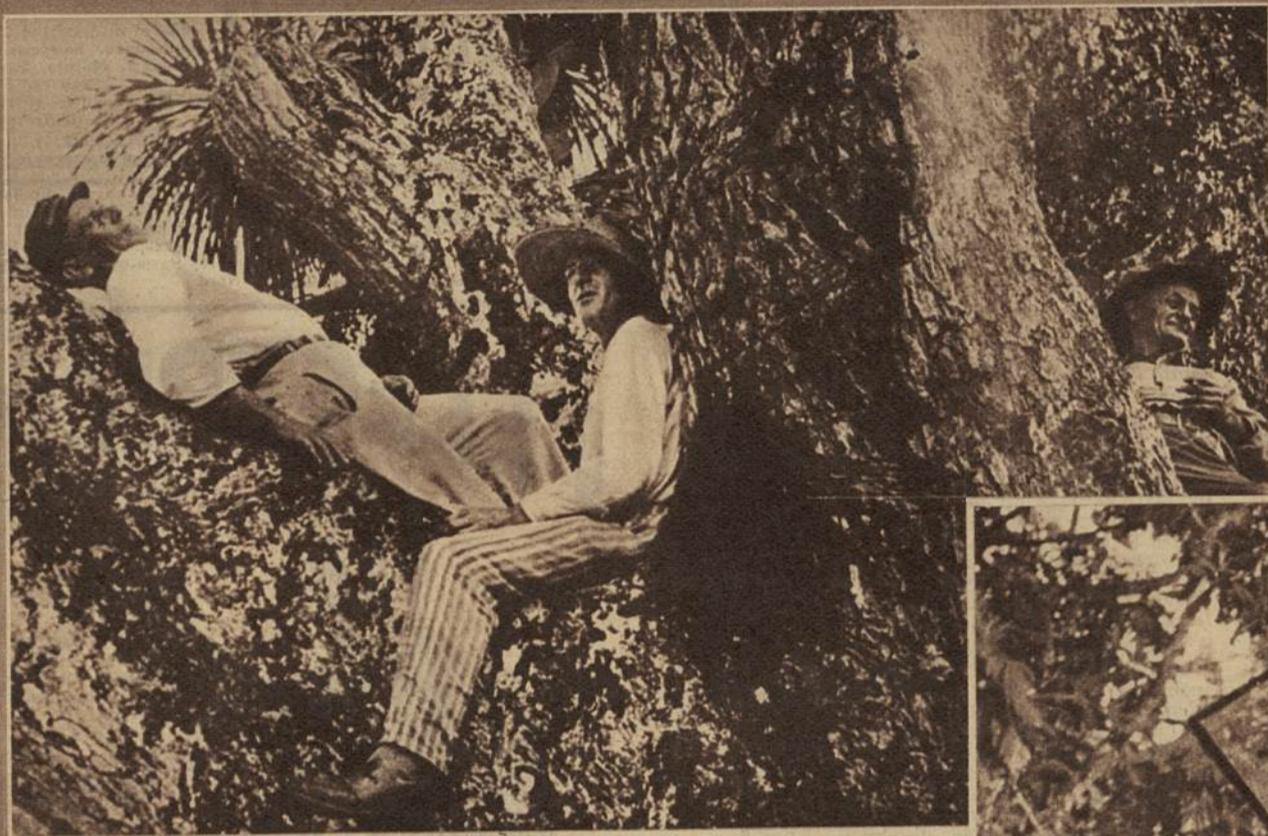
Pierre MARTINEAU.





L'océan suffirait à interdire toute évasion des Iles du Salut. Mais il y a — suprême précaution — un télégraphe pour le fonctionnement duquel on ne se fie pas aux forçats. C'est un surveillant militaire qui garde l'appareil, tout prêt à alerter les services de la Tertiaire, à Cayenne et à Saint-Laurent-du-Maroni.

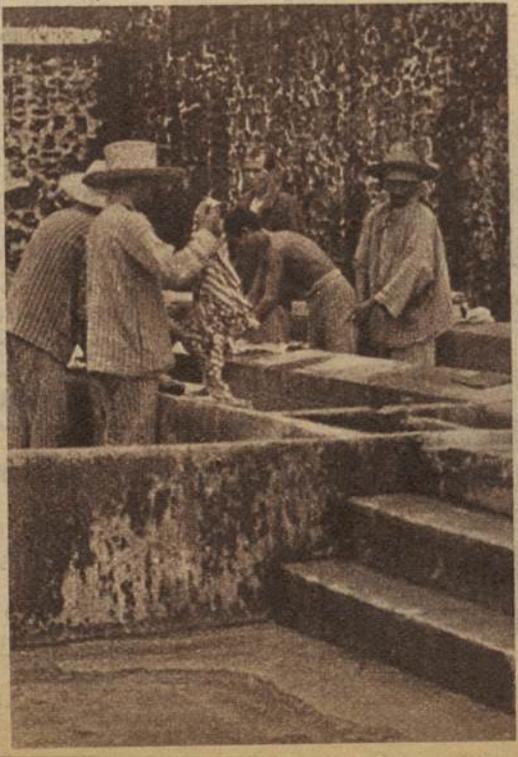
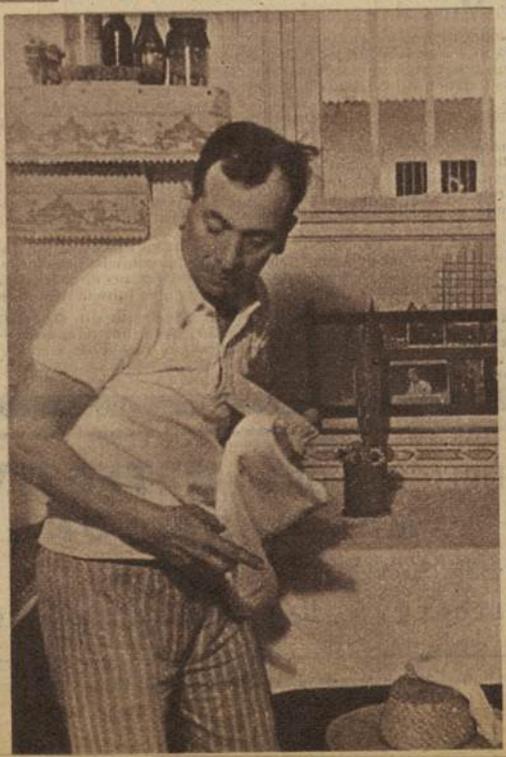
Il y a des forçats obstinés à rompre leurs fers. Ils ne vont pas loin ; rejoints, ils repassent à l'anthropométrie.



Ah ! nous ne sommes plus aux Iles du Salut arides, sèches, presque sans végétation. Nous sommes à l'orée de la forêt vierge. Ces deux forçats se reposent de l'accablante chaleur et du "stère" sur un lit de feuillage. Ils font la pause, et aussi, à cause du photographe, la pose.

PETITS TRAVAUX FORCÉS

Les travaux forcés ! Ce n'est le plus souvent que des corvées sans grande utilité et desquelles, d'ailleurs, on se repose en fumant des pipes, comme ce fileur au torse nu ; cet autre forçat tire la chaîne d'une cloche pour appeler ses camarades à la soupe ; cet autre ne monte pas au mât de cocagne, mais à un palmier pour en descendre un régime de noix de coco, c'est ce qu'on appelle essayer de gagner le cocotier. D'autres lavent du linge et voici encore un grimpeur : il nettoie le lampadaire devant la villa du directeur.



La **CONTRE** le crime

Notre éminent collaborateur, le docteur Edmond Locard, commence cette semaine sa passionnante étude sur les laboratoires de police, sur la science luttant contre le crime.

Chaque semaine, l'homme le plus qualifié de France, celui pour qui la science criminalistique n'a pas de secrets, instruira nos lecteurs des connaissances qu'il a accumulées en 40 ans d'efforts, d'études, de recherches, d'expertises, de confessions recueillies. L'homme de science et le psychologue descend de sa chaire pour nous enseigner simplement, humainement, les moyens que nous avons de nous défendre contre les criminels.

M. L.



Nous m'a demandé d'exposer aux lecteurs de *Détective* comment fonctionne un laboratoire de police technique et comment on utilise aujourd'hui la preuve indicielle dans l'enquête criminelle. Avant de raconter comment fonctionne un service de criminalistique, il n'est peut-être pas inutile de rappeler de quelle façon, dans la pratique, les crimes sont découverts et comment la police en est prévenue.

La police peut être avertie d'un crime, soit au moment même où il se commet, soit après sa perpétration, à une date plus ou moins éloignée; très rarement elle est prévenue à l'avance. Tantôt l'avertissement est dû au hasard, tantôt il est dû à l'organisation même du service. Voyons ces différents cas :

1° **Plainte.** — C'est pour ainsi dire le mode normal d'avertissement. Un homme a été volé, on l'a frappé, on le menace, on a attenté à quelqu'un des siens. Il vient au commissariat ou au poste de police le plus voisin. Il dépose une plainte qu'on enregistre par écrit. On va sur place constater la véracité de ses dires. Il s'agit dans tous les cas de s'assurer de son identité, car il n'est pas de tout exceptionnel que le plaignant soit en réalité un coupable qui vient détourner les soupçons.

2° **Autodénunciation.** — Le coupable vient de lui-même se livrer à la police. Les motifs en sont variés. Il a fait justice, selon son opinion, d'une épouse adultère, ou d'une maîtresse coupable, ou d'un ami infidèle. Il s'est vengé et accepte la peine méritée. Il est pris de remords. Il est traqué et renonce à la lutte. Il est sans ressource. Très généralement l'autodénunciateur est sincère. Il faut cependant penser qu'on peut avoir à faire à un aliéné autoaccusateur, ou à un vagabond qui prétend un délit pour se faire loger, chauffer et nourrir pendant quelque temps.

3° **Témoignage.** — Des tiers apportent des accusations. Ici le policier doit faire montre d'une connaissance approfondie de la critique du témoignage. Car il n'est pas paradoxal d'admettre que la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, avec cette restriction que le déguisement, s'il est constant, n'est pas toujours volontaire. Si les voisins viennent simplement signaler qu'ils ont entendu des coups de feu, ou la chute d'un corps, ou qu'ils ont vu de la fumée, ou que tel locataire n'a pas été revu depuis huit jours, ou qu'une odeur de pourriture se dégage d'un appartement; c'est bien; ce peut être inexact: il n'y a qu'à aller

voir. Mais si les voisins, même en corps, surtout en corps, viennent déclarer qu'un tel se livre vraisemblablement à l'espionnage, qu'il doit fabriquer de la fausse monnaie, ou surtout qu'il attende habituellement à la pudeur des petites filles, ici le policier doit s'armer de défiance et n'admettre la déposition spontanée des voisins que sous bénéfice d'inventaire. Ceci, dans leur propre intérêt, car une dénonciation de cet ordre, officiellement acceptée, et couchée par écrit sous forme authentique de P. V., permettrait le jeu de la plainte reconventionnelle en diffamation, dont l'effet est d'une rigoureuse certitude. Il faudra donc s'enquérir des causes sur quoi se basent les témoins et, pour ce faire, les interroger séparément. On constatera d'abord que tous les récits concordent à la lettre par un phénomène que j'ai appelé le mimétisme testimonial, puis, si on pousse aux détails, que les commentaires s'en vont en divergeant à l'infini comme les branches d'une hyperbole, et, si l'on en vient à exiger des preuves tangibles, que les allégations s'évanouissent dans la nuée des racontars. Et cependant, comme il n'y a pas de fumée sans feu, on pourra utilement faire une enquête discrète et voir si ces vains bruits ne sont pas l'occasion de quelque intéressante découverte. C'est seulement alors, que l'on pourra interroger le dénoncé. Et s'il s'agit de témoignages d'enfants, on aura soin de prendre pour règle que, contrairement au proverbe, il ne sort que des mensonges de la bouche des petits garçons, et des calomnies de la bouche des petites filles.

4° **Flagrant délit.** — C'est le cas, en apparence le plus simple. Il s'en faut que ce soit le plus favorable. S'il est assez facile de dresser une contravention à une femme de chambre qui secoue une descente de lit sur le képi d'un gardien de la paix, ou à une marchande des quatre-saisons qui a la malencontreuse idée de proposer, hors le rayon légal de son négoce, des artichauts à un inspecteur, il est remarquable que les flagrants délits de crime se terminent à peu près constamment par des horions pour les agents, la fuite du coupable et l'impossibilité de reconstituer son signalement. De sorte que l'affaire doit être reprise comme si l'on n'avait rien vu.

5° **Clameur de haro.** — Ce vieux terme juridique est le seul propre pour désigner les cas où la police a connaissance de l'infraction par une sorte de consentement universel des témoins qui le lui livrent à l'instant même. La connaissance de la psychologie des foules fait prévoir les conséquences d'une pareille application du suffrage universel. Une fois sur deux c'est un témoin innocent qui sera déféré à ses juges. L'autre fois, c'est la victime. Ainsi se déroulent les événements dans les arrestations en masse qui accompagnent ou interrompent les mouvements populaires. Il est à retenir que les témoins les plus chauds, c'est-à-dire ceux qui n'ont rien vu, n'oseront pas se déjuger devant le commissaire, et encore bien moins devant le tribunal, et ainsi là où elle paraît le plus évitable, pour des faits commis en plein jour, entre mille témoins, l'erreur est commune et durable.

La semaine prochaine, je parlerai, entre autres, des lettres anonymes.

(A suivre.)

Edmond LOCARD.

directeur du Laboratoire de police technique de Lyon.

Dans le laboratoire de police technique de Lyon, dirigé par le docteur Edmond Locard, des dizaines de milliers de fiches de malfaiteurs, l'outillage perfectionné des cambrioleurs, sont centralisés.



RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir ! Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75

la Timidité EST VAINCUE EN 8 JOURS

par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pli fermé contre 2 frs en timbres. Ecrire au D^r L. FONDATION RENOVA, 12, Rue de Crimée — Paris.

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)
Brochure gratuite sur demande
28, AVENUE HOCHÉ (8^e)
CAR. 19-45

CONSULTATIONS

GRATUITES

par le doyen des astrologues de France.

Pour recevoir sous enveloppe cachetée et discrète votre horoscope gratuit, donner : date de naissance, adresse, nom, prénoms (si Madame, ajoutez nom demoi-selle) et, si vous voulez, joignez 3 francs en timbres-poste pour frais d'écritures.

PROFESSEUR DJEMARO, Service P. W. S.

34, avenue Anatole-France, Colombes (Seine).



PARFUM « TROUBLANT » enchanteur, irrésistible, attire la sympathie et l'amour 14 fr. et 32 fr. 40°. Livres psychiques, d'amour. Pour plaire, se faire aimer de près, de loin, 22 fr. L'art d'être heureux, 22 fr. Pour hypnotiser en 3 leçons, 5 fr. Catalogue gratis Ec. : L'INITIATEUR à VIESLY (Nord). Dem. Notice bracelet Talisman « Sept ».

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e

M^{me} MAX Voyante, diplôme International Tarots. Lignes mains. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9^e. (M^o Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

L'ÉLECTRICITÉ



Pourquoi le traitement par l'électricité guérit :

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Moderne du Docteur M.A. GRARD de Bruxelles et envoyé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande, va vous l'apprendre immédiatement.

Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illustrations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

Système Nerveux et de

l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les

Maladie des Voies Digestives et du

Système Musculaire et Locomoteur.

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et, qui sont découragés, il est recommandé de demander ce livre et de prendre connaissance des résultats obtenus par cette méthode de traitement depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de son succès, puisque le malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur affection et de la raison pour laquelle, seule, l'Électricité Galvanique pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et il peut être dit en toute logique que chaque famille devrait posséder ce traité pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et Mariés, sont engagés à en faire la demande.

C'EST GRATUIT : Ecrivez à l'Institut Moderne du Docteur M.A. GRARD, 30, Avenue Alexandre-Bertrand, FOREST-BRUXELLES, pour recevoir, par retour du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'Étranger : Lettre 2.25 — Carte 1.25.

POUR LA PUBLICITÉ DE « DÉTECTIVE »

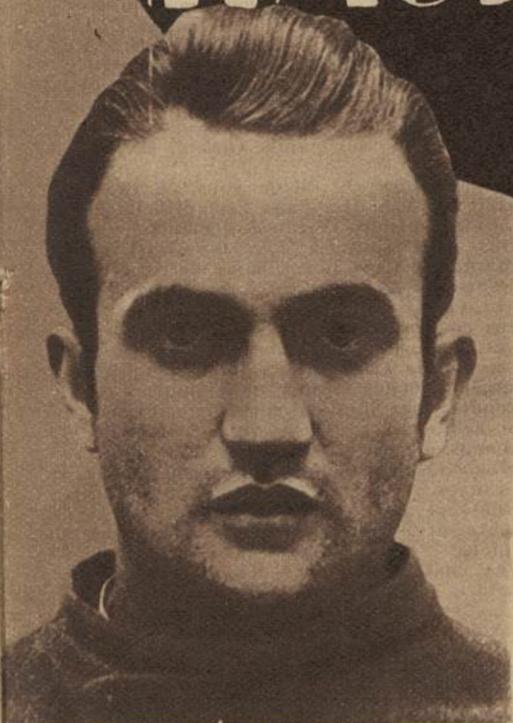
S'adresser à : M^{me} H. DELLONG

73, rue des Saints-Pères — LITré 07-50

TARIF DE PUBLICITÉ : La ligne : 20 fr. — La page : 9.000 fr.

LES MYSTÈRES
DU CŒUR

LES AMANTS MAUDITS



Marcel Laval étrangla Raymonde, sa maîtresse, parce qu'elle voulait rompre, désireuse de sensations plus fortes, plus neuves...



Dans la mercerie que tient la mère de Laval, une scène violente se déroula entre les deux amants et la mère de Raymonde.

cel sont là. La grande bourgeoise vient supplier que cette liaison prenne fin ; elle vient chercher des lettres ; elle dit que sa fille n'aime plus le garçon ; qu'elle ne l'a jamais aimé. Cela manque de dégénérer en bagarre ; Marcel exhibe une lettre de Raymonde dans laquelle l'amour est exprimé en termes si crus, que la grande bourgeoise s'humilie davantage et pleure. A Mme Laval, elle confie encore : « Nous sommes bien malheureuses d'avoir des enfants pareils. »

le régénérer, pour le hausser à son niveau ? Quel destin et aussi quels incidents de la vie commune préparèrent ce drame derrière lequel je vois bien autre chose que le drame passionnel banal, derrière lequel je sens le drame de « La jeunesse pourrie », inquiète, pressée, frénétique ; désireuse de jouir rapidement, maladroitement ; nerveuse et détraquée, voulant goûter à tout, fébrilement et brûlant ses ailes inquiètes et fragiles aux flammes de toutes les passions, spécialement des plus malsaines ? Existences hors série, échantillons monstrueux ? On voudrait le croire mais on craint de plonger les regards dans les jeunes foules où grouillent tant de sensations étranges. Les aînés s'en gardent car la vue des monstruosité les contraindrait à penser que leur responsabilité est grande dans leur éclosion ; ils nous ont toujours laissées seules, nous, les jeunes ; ils étaient trop occupés de « se défendre » parmi la vie chaotique de l'après-guerre ; ils avaient eux-mêmes trop de soucis, trop de charges. L'existence quotidienne chargée de heurts les prenait trop eux-mêmes ; ils nous ont abandonnées avec nos muscles frêles et nos âmes désemparées, et nos cœurs tendres sur le bord de chemins arides qu'ils ne prirent même pas la peine de débroussailler. Et comme le mal grandit, ils ont honte de regarder. Ils croient peut-être avoir assez fait en nous donnant un peu plus de bas de soie, de cinéma ; un peu plus de droit à être bacheliers, professeurs, aviatrices. Les forts passeront au travers de la tourmente. Mais les autres ?... Dans une misérable chambre d'hôtel, le 11 avril 1938, une jeune femme de 20 ans gisait, étranglée, par un jeune homme de 20 ans...

son d'éducation surveillée de Fresnes. Il en sortira plus mauvais qu'en y entrant, soyez-en sûrs, hommes ! Il le sait d'ailleurs. Il écrit à ses grands-parents : « Très sincèrement, je n'aspire pas tellement à la liberté car je crois que j'en ferais mauvais usage. C'est encore trop récent pour que je me retrouve au milieu de gens normaux ; je crois que j'y ferais figure d'épouvantail et de rabat-joie. » Il sort de là, aigri. Il a connu à Fresnes de mauvais garçons, des gamins vicieux qui veulent jouer les « durs ». Il se mêle vaguement de traite des blanches ; il rudoie sa mère. Bien entendu, il revoit Ray-

Mais Raymonde commence à en avoir assez de cet amant gênant, violent, qui veut maintenant jouer les souteneurs. Elle a, semble-t-il, goûté à un autre genre de passion. Un ami de Marcel lui dit : « Elle ne t'aime pas ; je connais des femmes qui sont les rivales heureuses ; c'est une lesbienne. » En tout cas, elle est de plus en plus frigide avec lui. Alors, il tombe de haut. Lui qui voulait jouer les « hommes, les vrais-de-vrais », le voilà menacé d'abandon, délaissé pour des « gonzesses ». Sa jalousie s'exacerbe ! Les scènes, les ruptures, les raccommodements, tout cela prend du temps, des mois, jusqu'au 10 avril 1938. Ce soir-là, après les tendres romances, il saisit une serviette, il étrangle l'enfant damnée (au sens que lui donna Baudelaire).

Je ne veux plus te revoir ; c'est notre dernière nuit ; tu ne me toucheras pas ; nous allons chanter de vieilles romances et puis nous irons chacun de notre côté, chacun avec notre souvenir d'amour. Tu m'oublieras d'ailleurs très vite car tu ne sais pas bien m'aimer ; moi, j'ai déjà oublié tes furtives et maladroites caresses. C'est notre dernière nuit ; faisons-la aussi douce, aussi tendre que possible. Après nous partons sur des routes différentes.

C'est ainsi que Raymonde C... consentit un dernier rendez-vous à Marcel Laval. Il n'avait pas 20 ans ; elle était de deux ans son aînée.

Ce fut sa dernière nuit ! Ils entrèrent tous deux à 19 h. 30 dans un hôtel de Saint-Germain-en-Laye ; à 2 heures du matin un autre locataire, que les bruits de paroles avaient tenu éveillé, entendait un grand cri, puis le bruit d'une porte qui se fermait : Marcel Laval venait de terminer, par un crime, une aventure amoureuse si pleine de drame, tellement coupée d'accidents, qu'on a peine à croire qu'elle soit arrivée à deux jeunes gens de moins de vingt ans. Ceux qui l'eussent rencontré à cette heure, fuyant, à pied, le lieu maudit auraient vu un jeune homme hagard, hébété, qui se sauvait comme une bête, sans pensée, sans pleurs, alors que près de là, une belle fille de 20 ans gisait, étranglée, sous un pauvre lit de chambre d'hôtel, une belle fille très instruite et riche, bachelière, cheftaine de scouts, brevetée pilote aviatrice, artiste. Quel étrange destin noua et dénoua cette vie qui eût dû être radieuse ; quel destin arma ce bras amoureux de vingt ans, en fit l'étrangleur de celle qui l'avait accueilli sur son cœur deux ans plus tôt, qui l'avait pris avec son désarroi moral, un peu par tendre jeu, un peu par curiosité sensuelle d'enfant qui devient femme et beaucoup pour

Raymonde C... est la fille d'un commandant en retraite. Elle fut élevée dans les plus rigides principes d'éducation bourgeoise et religieuse. C'est une enfant remarquablement douée. Elle passe son bachelot, prépare sa licence en droit, suit des cours de photographie d'art. Elle est moderne, elle est sportive ; elle devient cheftaine de scouts, elle monte en avion et obtient son brevet de pilote. Lui, Marcel Laval, est né à Moscou en 1919 où son père est professeur de français. Le père fut la Russie ; en 1930, à la suite de nombreux déboires, déprimé, il s'empoisonne. La mère de Laval est d'une vieille famille berrichonne ; elle tient, à Asnières, une bonne mercerie. L'enfant est bien élevé mais il n'obtient pas, il s'en faut, les mêmes succès scolaires que Raymonde.

Il faut dire que sa mère n'est pas riche et qu'il faut que l'enfant gagne sa vie. Après son certificat d'études et deux ans de cours complémentaires, il occupe divers emplois dans les maisons de commerce. Le sport — et spécialement l'aviation — l'attirent. Il fréquente le club d'aviation d'Asnières et passe les différents examens. C'est là, en 1936, qu'il rencontre Raymonde. Il a 17 ans, elle, 19. Relations de camaraderie d'abord ; mais ils sont pressés, ils sont « modernes ». Les relations intimes arrivent vite. Dans des chambres d'hôtel d'abord, puis dans la chambre de la jeune fille, chez les parents à Chateau où Roméo rejoint sa Juliette, en passant aussi par la fenêtre. Roméo et Juliette. Capulets et Montaigus. Oui ! plus qu'il n'aurait fallu peut-être. La mère de Raymonde surprend une nuit le jeu coupable ; le jeune homme saute par la fenêtre, vole une bicyclette pour s'enfuir plus vite. Il est condamné pour cela par le tribunal d'enfants en juillet 37. On l'envoie réfléchir quelques mois à la mai-



M. Fernand-Laurent déploya pour défendre Marcel Laval autant de talent qu'il en montre à la tribune de la Chambre.

monde. Durant sa détention, Raymonde l'a « assisté ». Elle avait cinq mille francs sur son livret de caisse d'épargne ; bien avant sa mort, les cinq mille francs ont disparu. Avec Raymonde, Marcel Laval se montre dur à présent. Il veut appliquer, sur elle, les principes inculqués à Fresnes par les petits voyous. Mais c'est un gamin ridicule. (Tout de même, on va vite, à présent !) Il veut subjugué, asservir sa maîtresse ; il n'a pas 19 ans ; il est d'une complexion amoureuse assez mince. Ça ne pouvait pas réussir. Raymonde confie à une amie : « Je ne veux plus voir cet apache. »

La mère de Raymonde vient trouver la mère de Marcel Laval. Raymonde et Mar-

Telles sont, schématiques, les causes du crime de Marcel Laval que défendit le grand avocat Fernand-Laurent. On sait que Fernand-Laurent soutient avec beaucoup d'éclat des thèses souvent difficiles, à la tribune de la chambre des Députés dont il est un des leaders. Il fut assisté à Versailles, par M^e Vésinne-Larue, le jeune et talentueux avocat, spécialiste des affaires de cœur. Leurs adversaires, M^{rs} Python et Mouraud défendirent avec éclat la mémoire de la jeune Raymonde qu'ils nous montrèrent — et avec quels accents — victime de sa générosité, salutiste ardente, pleine de compassion pour tous les misérables.

Mais je ne crois pas que tous ces grands maîtres aient assez fait le procès des vrais coupables, le procès des hommes, leur procès. Le procès de la jeunesse pourrie, parfait ! Mais à qui incombe la responsabilité de cette pourriture ? Qui nous a soutenus, qui nous a guidés, qui nous a aimés, nous autres, les jeunes, depuis vingt ans ? Quels soins nos aînés ont-ils pris de nous, sinon de nous donner des plaisirs vulgaires, des joies bon marché?...

Simone FRANCE.

Raymonde C..., jeune femme instruite et sportive accomplie, détenait son brevet de pilote.



SOLUTION DU PROBLÈME POLICIER :

Poursuite dans la nuit

La version de M. Fleurus ne peut être admise. L'homme poursuivi, et dont le cadavre a été découvert dans un chemin, n'aurait pu courir rapidement pendant 200 mètres en ayant ses chaussures délacées.

Il a été surpris par la rentrée inopinée de M. Fleurus, lequel l'a assommé sur place alors que sa victime n'avait pas fini de se vêtir.

Le cadavre a été transporté ensuite à l'endroit où il a été découvert.

ADMINISTRATION — RÉDACTION ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI^e)

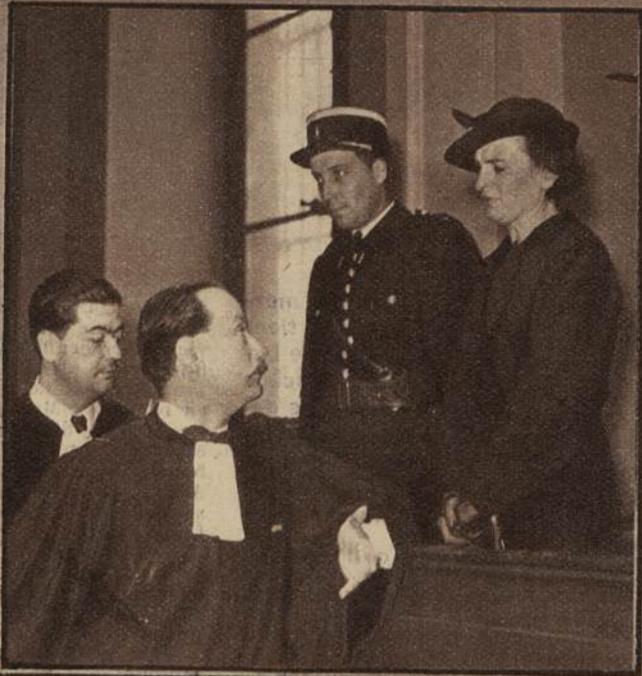
Directeur-Rédacteur en Chef : MARIUS LARIQUE

TELEPHONE : LITRE 46-17
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : DETEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

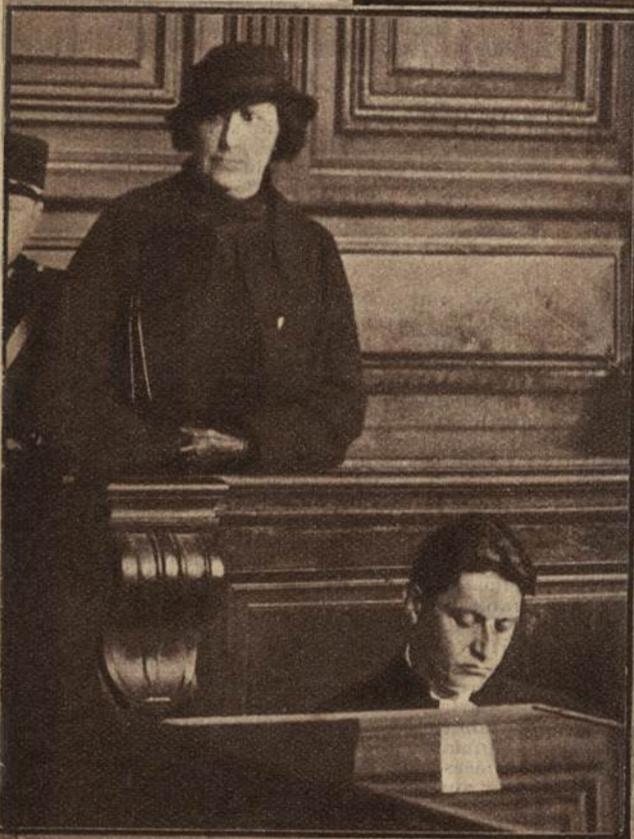
6 mois 12 mois
France et Colonies 41 » 77 »
Etranger, Union postale 54 » 98 »
Etranger, Autres pays 64 » 119 »
Les règlements de compte et abonnements
doivent être établis à l'ordre et au seul nom
du « Détective ».

En flânant...

Odette Sourisseau, qui assomma une laitière pour se procurer de l'argent destiné à soigner son amant malade, a été condamnée à 5 ans de réclusion. La semaine dernière, sous le titre : "Le Crime de l'Amante" nous avons retracé cette pathétique affaire. L'émouvante déposition de l'amant pour qui Odette Sourisseau se fit meurtrière, ce témoignage d'un moribond, qu'il fallut soutenir à l'audience à coup de piqûres ; les sanglots de la meurtrière et la magnifique plaidoirie de M^e Valensi, inclinèrent les jurés de Versailles à la pitié.



Balzac a magnifiquement évoqué la passion de la femme de 30 ans. Qu'eût-il dit de celle qui embrasait les 50 ans de Lucie Guillemin, éprise de Gabriel Lévy de 13 ans plus jeune et amant brutal et cynique. Au cours d'une discussion, et après avoir reçu deux crachats, Lucie Guillemin abattit l'infâme puis tenta de se tuer. La voici infirme et désespérée. La pitié des jurés de la Seine se pencha sur elle : 8 mois de prison, le temps de la prévention. L'éloquence de M^e Philippe Lamour, son défenseur, sut amener ce verdict de raison.



LA JUDE

Quel gentil ménage !

QUAND les voisins apprirent la rupture de M. Revel, petit horloger des Ternes et de celle que chacun, dans le quartier, croyait sa « légitime », « ce ne fut qu'un cri » pour parler le langage des commères. « Tiens, les Revel divorcent ! Quel dommage ! Quel gentil ménage ! Deux vrais tourtereaux ! »

Or le ménage Revel était un faux ménage. Si pour les gens mariés, en matière le législateur a prévu la facile et rapide procédure des divorces, sa sollicitude n'est point allée jusqu'à régler les ruptures de la main gauche. Vous devinez maintenant que celle de Revel et de sa concubine, la dame Eugénie, s'est accomplie avec orchestration de pleurs, récriminations et grincements de dents puisque les voici, tous deux, sommés de s'expliquer, sur le comptoir de Thémis.

LE PRÉSIDENT (à la prévenue). — M. Revel, avec lequel vous avez vécu en concubinage pendant cinq ans, vous accuse de lui avoir volé de l'argent et aussi de l'argenterie. Vous auriez emporté, lorsque la vie commune a cessé, jusqu'aux ustensiles de cuisine. Je lis dans le procès-verbal : « un presse-purée, un gril, une lardoire » (rires).

LA PRÉVENUE. — Il m'a donné tous ces objets. Il m'a même fait un autre cadeau... que je garderai toute ma vie. Une belle maladie vénérienne, dont je souffre depuis deux ans. (Rires parmi le public féminin. Le beau sexe étant sans pitié pour ces accidents.)

LE DON JUAN HORLOGER (de la barre des témoins). — Je proteste ; c'est au contraire elle qui...

LE PRÉSIDENT. — Il ne s'agit point de cela. Revenons à la soustraction de numéraire et d'objets.

LE DON JUAN HORLOGER. — Elle m'a tout « fauché » ; deux mille francs, des couverts en ruolz et même mes couteaux de cuisine !

LE PRÉSIDENT (à la prévenue). — Ce qui donne aux accusations de M. Revel quel-

que crédit c'est la reconnaissance de culpabilité que vous avez écrite et signée.

LA PRÉVENUE. — Ah ! vous ne connaissez pas M. Revel. C'est un malin. Il a l'habitude, n'est-ce pas ! J'ai été sa sixième concubine. A toutes il promet le mariage si l'essai est satisfaisant ; mais après, toujours, il trouve quelque chose qui ne va pas et, lorsque ça casse, alors il vous dicte, sur papier timbré, sa formule.

LE PRÉSIDENT. — Selon vous, M. Revel serait passé maître dans l'art difficile de rompre ! Lisons l'étrange document que vous avez souscrit : « Je soussignée amante du sieur Revel, saine de corps et d'esprit... »

LA PRÉVENUE. — Mais non, je ne suis plus en santé de corps !

LE PRÉSIDENT (continuant sa lecture). — ... reconnais avoir pris à mon amant de l'argent et des objets qu'il pourra reprendre chez moi en nature quand bon lui semblera. » (Observant.) Voilà une convention bien difficile à exécuter. (Poursuivant.) L'engagement se termine par ces mots : « Ecrit librement et sans contrainte et signé avec les témoins instrumentaires ! » (rires.) Quels étaient ces témoins ?

LA PRÉVENUE. — Les deux alcooliques, parbleu !

LE PRÉSIDENT. — Vous voulez dire « acolytes » ! (rires.)

LA PRÉVENUE. — C'est la même chose. Enfin ils m'ont saoulée et j'ai signé sans savoir.

LE PRÉSIDENT. — D'une main ferme l'écriture n'est ni hésitante ni tremblée !

LA PRÉVENUE. — J'obéissais. Il m'a toujours eu le dessus, mon président ! (Hilarité.)

Les juges sont sans doute perplexes, car l'affaire est mise en délibéré. « Jugement à huitaine », indique le président, tandis que le galant horloger s'éloigne en faisant la lippe. Sans doute regrette-t-il que l'heure du châtement soit retardée, pour son ex-amie, d'une semaine.

Il ne veut pas désarmer

L'INCUPLÉ est vieux et n'a pas la sérénité que donnent l'âge et les cheveux blancs. Il passe même pour impulsif, brutal et très violent. Ce n'est pas de la diffamation, puisque, à diverses reprises, on le vit, armé d'un couteau, qui poursuivait sa femme en la menaçant de mort.

Car notre barbon est jaloux bien que sa femme ne soit pas non plus de la prime jeunesse. Depuis 1934, il la soupçonne de le tromper et depuis 1934 donc, le couteau est l'arme dont il se sert pour essayer de la ramener à lui. Dame ! à son âge, il ne peut plus puiser dans le carquois de Cupidon ; il trouve plus simple d'ouvrir le tiroir du buffet, de prendre un coutelas et de crier vengeance. Le président trouverait plus simple, lui, de quitter la femme infidèle. Il le dit.

Le vieillard saisit la balle au bond : — Je vais le faire.

Le bon président se ravise : — Oh ! mais ça n'est pas un conseil que je vous donne.

— Je vais le faire quand même ; je veux être aimé pour moi-même.

En attendant, le président l'envoie pour huit jours en prison pour lui laisser le temps de réfléchir. Et moi, je pense qu'à soixante-dix ans, il s'y prend peut-être un peu tard, s'il veut être aimé pour lui-même. Il est vrai que l'on raconte sur Victor Hugo, à Vianden (Luxembourg) une bien jolie histoire : Alors qu'il avait soixante-dix ans, chaque après-midi, le grand poète laissait à Vianden Juliette Drouet et ses manuscrits pour aller retrouver, à quatre kilomètres de là, une bergère de vingt-cinq ans, qu'il aimait dans les bois, sur la fougère...

Courrier juridique

Mlle Carmen L., Nîmes. — Si la correspondance de votre ancien ami prouve que vous lui avez remis de l'argent et si on peut conclure de l'analyse des lettres que cet argent lui a été prêté, vous aurez alors incontestablement le droit de lui en réclamer le remboursement — et ce, pendant 30 ans.

Mais si ce « monsieur » a le cynisme de prétendre qu'il s'agit de donations, et s'il ne craint d'affirmer qu'il a vécu de vos libéralités, alors, le procès serait des plus aléatoires. Car la loi n'interdit pas à un homme de vivre aux crochets d'une femme, à moins qu'il n'y ait « vagabondage spécial ».

En tout cas, n'hésitez pas à réclamer à ce sale individu le remboursement de tout ce que vous lui avez remis. Il finira par céder.

Suffoqué, Lyon. — On n'avait pas le droit de venir reprendre le poste de T. S. F. en votre absence et sans vous avoir prévenu.

Mais il n'y a pas, en l'espèce, violation de domicile, parce que c'est votre femme de ménage qui a reçu les visiteurs et leur a laissé emporter l'appareil.

Une plainte en vol pourrait être déposée, mais il faudrait étudier le contrat que vous avez dû signer en passant la commande. Envoyez-nous le texte de l'engagement. Qu'était-il prévu au cas de non-paiement total ou partiel des traites ?

J. Le B..., boulanger (Isère). — Vous pouvez demander des délais en justice pour vous acquitter du solde de votre dette.

ON A JUGÉ, CETTE SEMAINE...

NATURE DU CRIME	DATE ET JUGEMENT	PROFIT	OBSERVATIONS
A Grenoble, un fermier du village de Saint-Sorlin est tué par des romanichels.	6-1939. 3 Acquittements. 20 ans de trav. forcés et 10 ans d'interdiction. 1 an de prison. 10 mois de prison et relégation. 1 an avec sursis.	1.750 francs.	Le vol était le mobile du crime.
A Grenoble, un père est tué par son fils adoptif au cours d'une querelle. (20-12-1939.)	6-1939. Acquitté.	Néant.	Les juges concluent à une responsabilité très atténuée en raison de l'état maladif du coupable.
A Grenoble, assassinat d'une armurière. (21-10-1937.)	6-1939. Bagne à perpétuité.	8.000 francs.	L'accusé est un récidiviste du vol. Mais il nie énergiquement être l'assassin et bénéficie du doute.
A Grenoble, deux fermières de Cessieu cambriolées par des romanichels.	6-1939. 2 Acquittements. 6 ans de réclusion. 3 Condamnations de 3 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour. 2 peines de 2 ans avec sursis. 50 francs d'amende.	20.000 francs.	Épisode de l'âpre lutte qui sépare paysans et romanichels.
A Dijon, un percepteur commettait des détournements.	6-1939. 2 ans de prison. 600 francs d'amende.	160.000 francs.	Le montant des détournements étant presque intégralement remboursé, la condamnation n'a porté que sur une somme inférieure à 3.000 francs.
A Paris, une femme tue son amant.	6-1939. 8 mois de prison.	Néant.	La meurtrière était âgée de 53 ans. Son ami était de 13 ans plus jeune.

Voici la nomenclature des crimes et vols importants jugés dans la semaine. On le voit : le crime ne paie pas !

STICE S HOMMIES

COMPTES RENDUS D'AUDIENCES
par
Simone FRANCE

De l'amour au chantage...

BALZAC croyait à la prédestination des noms mais je ne lui en veux pas car « cet homme avait du génie » (et Victor Hugo s'y connaissait en dépit qu'en ait un quelconque académicien valétudinaire qui, certain soir d'inspiration opiacée, sans doute, le traita d'imbécile). Au surplus, personne ne présente jamais Madeleine Béguin à Balzac; je le regrette; cela nous eût valu une belle figure de plus, dans la galerie balzacienne. Et maintenant que j'ai montré mon érudition littéraire (dont il ferait beau voir qu'on doutât) j'en viens à mon propos.

Madeleine Béguin ne pratiquait pas précisément l'amour au « béguin » malgré son joli nom; elle ne faisait pas le don généreux et gratuit d'elle-même; elle tarifait à haut prix les hommages qu'on jetait à ses pieds et lorsque s'éloignait d'elle le tumulte des désirs jusqu'à n'être plus qu'un murmure fatigué elle rappelait de façon tyrannique qu'elle se refusait à n'être plus qu'un souvenir.

Elle montra, très jeune, d'étonnantes dispositions à se prendre à bras-le-corps avec la vie moderne, à faire le siège puis l'asservissement des imprudents qui venaient brûler aux feux de ses jolis yeux. A vingt ans, elle décida de rejeter à la modeste maison paternelle son nom si joli: Madeleine Béguin comme on débarasse ses épaules d'un vêtement trop lourd, trop usagé, trop voyant et de ne plus s'appeler que Mady-Dassonville qui, croyait-elle, faisait moins peuple, moins ambigua. Elle avait un état: dactylo mais ce n'est pas avec une machine à écrire qu'on conquiert le monde. La beauté, la grâce, la jeunesse qu'une heureuse hardiesse et un vif désir de ne pas croupir dans la sordide médiocrité viennent animer, constituent des armes autrement efficaces qu'un clavier, même universel. La dactylographie lui servit à entrer chez M. V..., industriel, toutes les autres qualités que je viens d'énumérer lui servirent bientôt à négliger la machine énervante comme une mitrailleuse et à devenir la maîtresse.

Elle jure que ce fut en tout bien tout honneur et que ses relations avec son patron — qu'elle tutoyait — restèrent purement amicales. On veut bien la croire car il ne faut, à une jolie femme, faire une peine, même légère, mais on doit convenir que les rapports ordinaires entre le patronat et le salariat n'imposent pas le tutoiement. D'ailleurs, M. V... vient expliquer courageusement aux juges de la 13^e chambre correctionnelle sa fatale aberration. Il l'aima (eh! qui ne l'aimerait?) il en fit sa maîtresse; pour elle, il dépensa énormément d'argent, délaissa sa femme et ses trois enfants et quand il voulut se séparer de Madeleine, ça n'alla pas tout droit. Pour récupérer une photo dédicacée « à ma très chère petite Mady » il dut verser 15.000 francs; pour éviter que Mady allât tout dire à Mme V..., il signa un chèque de 50.000 francs qui n'était pas provisionné. C'est souvent ainsi que les choses vont: on commence par les serments et par les caresses, on finit par les chèques sans provision ou les coups de revolver.

Mady entendait que cet argent lui servit à exploiter une maison de couture qu'elle avait fondée. Lorsqu'elle sut que le chèque n'était pas provisionné, elle se vengea cruellement et doublement.

1^o Elle se rendit chez Mme V... Cette épouse admirable pardonna à l'un et à l'autre et donna même 5.000 francs à Mady pour qu'elle disparût.

2^o Madeleine Béguin endossa le chèque au nom de son fiancé, M. Bazon et celui-ci porta plainte.

De sorte que nous nous trouvons devant deux adversaires qui sont à la fois plaignants et inculpés.

M. V... est défendu par M^e Dorville et le bouillant, le tempétueux de Moro-Giafferri est, bien entendu, du côté de l'amour et de la beauté. M^e de Moro-Giafferri obligera quelque jour les lexicologues à modifier leur définition de l'avocat, à la compléter: « le défenseur de la veuve et de l'orphelin » deviendra « le défenseur de la veuve, de l'orphelin et de l'amoureuse ». Lui et sa cliente ne tiennent pas en place sous les coups droits de M^e Dorville qui ressemble à Vincent Hyspa, qui a autant d'esprit qu'en avait le doux chansonnier toulousain, qui a autant de poils blancs dans sa barbe, de malicieuse bonhomie dans son cœur et autant de sage raison. Madeleine lui fait des gri-

maces et lève le doigt pour réclamer la parole comme font, en classe, les enfants. M^e de Moro tempête; son ventre tressaute sous les injures, ses lunettes refusent de se tenir sur son nez bourbonien. Si on ne l'arrêtait, il prendrait à la gorge son vieil ami de 30 ans, M^e Dorville; mais on arrête toujours dans les chambres correctionnelles (c'est même pour ça qu'elles ont été créées); ce qu'on n'arrête pas, ce qu'il n'est au pouvoir de personne au monde d'arrêter, c'est l'indignation et l'éloquence de Moro. Il pousse des bottes à l'adversaire; il menace M^e Dorville de le traîner sur le pré, il se bat de toutes ses forces magnifiques pour convaincre le tribunal que la petite fille de vingt ans, si belle, si émouvante qui est là, sous leurs yeux et à leur merci, est une victime de l'ignoble brutalité du mâle, du patron qui a fait servir son autorité et son argent à la soumission de l'enfant, naguère pure, et qui, lorsqu'il en eut assez d'avoir joui de ce beau corps et de cette âme innocente, la rejeta dans l'ombre, dans l'oubli, dans la misère sans une parole tendre, mais après avoir seulement formé le sordide complot de reprendre ses lettres, ses photos pour abolir à jamais un passé pesant.

Après tout, cela se tient, en quelque sorte. Et il faut tout l'esprit de M^e Dorville et toute sa force d'argumentation pour qu'on voie le revers — un peu moins brillant — de la belle médaille de Madeleine Béguin, frappée par le génial de Moro-Giafferri.

Le doigt dans l'œil

JULES R..., conducteur de four dans une usine de la banlieue parisienne, pourrait prétendre à se voir attribuer un prix Cognac.

Il a 59 ans et participe de son mieux à l'œuvre nécessaire de la repopulation. Dix enfants sont là pour attester ses capacités.

Il voulait, sans doute, poursuivre une carrière déjà si bien remplie, le 8 mars 1939, mais cela ne lui réussit pas.

Jules était couché, dans son lit, aux côtés de Madeleine, la maîtresse avec qui il vit depuis plus de trente ans. Ni l'un ni l'autre n'a songé à « régulariser ».

A deux heures du matin, brusquement, Jules fut pris d'un désir irrésistible.

Le gaillard a des envies qui exigent d'être satisfaites sur-le-champ. Il s'était réveillé, triomphant.

Madeleine, elle, avait envie de dormir. Vous voyez d'ici le tableau. Elle envoya promener au bout du lit l'importun. Mais lui, restait ferme dans son attaque, si ferme et si décidé qu'il prit Madeleine de force.

Et c'est alors que, se débattant dans la nuit, Madeleine, dans un geste de défense, après tout bien légitime (car on ne réveille pas les femmes pour les violer), mit le doigt dans l'œil gauche de Jules.

Elle donna, sans le vouloir, un coup de pouce. Mais un coup si direct que le conducteur de four est devenu borgne.

Et voilà pourquoi Madeleine était poursuivie, mardi dernier, devant la 14^e Chambre du tribunal correctionnel de la Seine.

On se demande vraiment si les poursuites s'imposaient: Jules R..., qui se sentait, dans cette affaire, le plus coupable avait refusé de porter plainte contre sa maîtresse.

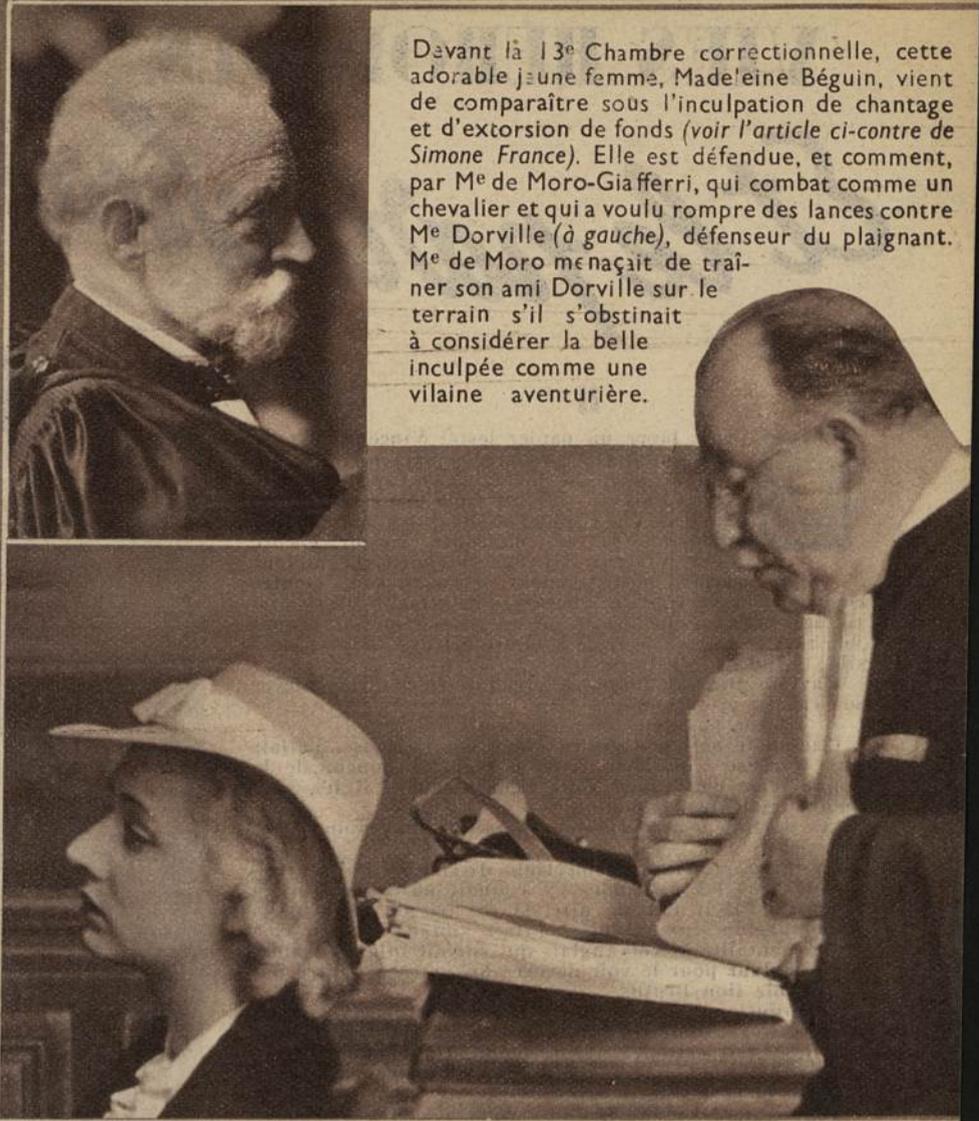
Mais aussi de quelle illicite pénétration s'était-il rendu, quelques secondes plus tôt, coupable?

Quant à Madeleine, elle ne comprenait pas ce qu'on lui reprochait. Elle eut ce mot charmant, à l'adresse de Jules:

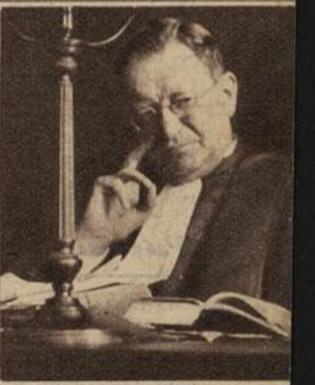
— Il m'a promis à l'avenir d'être plus réservé à mon égard...

Le tribunal, certainement effrayé des conséquences du coup de pouce, relatées par le professeur Piedelièvre, médecin-légiste, a condamné Madeleine à six mois de prison. Mais, comme le demandait son avocat, M^e Warot, il lui a accordé le sursis.

Une dernière question: Si Jules recommence, devra-t-elle se laisser faire?



Dans la 13^e Chambre correctionnelle, cette adorable jeune femme, Madeleine Béguin, vient de comparaître sous l'inculpation de chantage et d'extorsion de fonds (voir l'article ci-contre de Simone France). Elle est défendue, et comment, par M^e de Moro-Giafferri, qui combat comme un chevalier et qui a voulu rompre des lances contre M^e Dorville (à gauche), défenseur du plaignant. M^e de Moro menaçait de traîner son ami Dorville sur le terrain s'il s'obstinait à considérer la belle inculpée comme une vilaine aventurière.



M. Armand Camboulives vient d'être nommé directeur de l'Administration pénitentiaire en remplacement de M. Estève.

La brillante carrière de M. Camboulives, jeune et très remarquable magistrat, le disposait particulièrement à cette délicate mission de diriger et d'animer tous les établissements de rééducation, tous ceux aussi de répression.

Il fut d'abord substitué à Versailles; puis près le tribunal de la Seine, avant d'être nommé substitué près du procureur général.

Les redoutables fonctions exercées, durant de longues années, par M. Camboulives sous la robe rouge de l'accusateur public, n'ont pas durci le cœur de cet homme admirable, de ce lutteur dont le masque viril montre assez l'intelligence et l'énergie.

Un récent décret élève à la cour de Paris, M. le président J. de Clavel, de la 17^e chambre du tribunal de la Seine.

La personnalité de ce distingué magistrat a été trop souvent évoquée dans les chroniques de Simone France, pour que nous n'ayons l'avantage de saluer l'avancement dont M. de Clavel est l'objet.

Ancien président du tribunal d'Avignon, ancien président à la cour d'Aix, il avait su, au Palais, affirmer sa parfaite maîtrise dans l'art difficile de diriger, à « la correctionnelle », les débats.

D'apparence austère, cheveux en brosse, regard direct, incisif, dont cependant les prévenus anxieux discernent la douceur voilée, le président de Clavel cache, sous ces dehors sévères, la plus humaine indulgence, la plus paternelle bonté.

Courtois mais ferme, il n'usait, dans ses décisions, qu'à bon et juste escient de sévérité et toujours à regret.

Nous sommes sûrs que toutes les

De gauche à droite: M. Camboulives, M. de Clavel et le président Patouillard.

qualités de ce magistrat, sa finesse d'esprit, son « parisianisme », trouveront dans un avenir prochain, à la cour d'assises, leur véritable cadre.

Dans nos compliments bien sincères, nous associons à M. de Clavel son successeur, M. le président Patouillard, aussi érudit juriste qu'homme de cœur.

Le coiffeur Gheorghiu, d'origine roumaine, s'était installé coiffeur à Asnières puis rue Jean-Mermoz, sous le pseudonyme de Georgius. Georges Guibourg, lui, s'était imposé au music-hall depuis 1913, sous le pseudonyme de Georgius.

Aussi bien, estimant qu'il avait pour lui l'ancienneté et la gloire, il demanda au tribunal civil de la Seine que le Georgius d'Asnières redevint Gheorghiu et il eut gain de cause. Le tribunal alloua même à Georges Guibourg, dit Georgius, vingt mille francs de dommages-intérêts. Ce diable d'homme triomphait sur toutes les scènes. Il est juste d'ajouter qu'il ne vole ni ses succès, ni ses procès.

Par une loi promulguée ces jours-ci au Journal officiel, l'article 251 du Code civil est modifié et la mention du divorce, en marge de l'acte de naissance, est rendue obligatoire.

Les divorcés en passe de se remarier apprendront cela avec déplaisir, car ils préféreraient, bien sûr, que l'oubli soit jeté sur leur passé matrimonial.

VIES HÉROÏQUES

Et le parachute s'ouvre...

II (1)

BOLINE lance un papier lesté: Vincent ne peut plus regimber, préparez un avion. Un avion décolle, vient se placer sous l'appareil porteur. Mais le trapèze frôle dangereusement l'hélice: on risque l'accident, les deux avions risquant de se télescoper. Espoir encore déçu. Vincent fait signe et hurle. Le moteur au ralenti permet de distinguer: « Va au sud! Rentre en France et survole un labouré. » Pétermann obéit: en zigzag, il aborde un terrain où les grosses mottes brunes jonchent le sol: il le frôle à allure ralentie, le plus possible: Vincent s'y laisse tomber.

L'avion atterrit: Boline se précipite et veut lui enlever son casque protecteur.

— Touche pas, tête fêlée, cervelle coule.

L'acrobate aérien a dit ça d'une voix pâteuse, j'allais dire terreuse: parbleu, il en a plein la bouche de la bonne terre de France. Fort heureusement, il n'a subi qu'une violente commotion.

Les douaniers accourent: Serait-ce un fraudeur par hasard?

La foule qui aime les meetings d'aviation, qui les fréquente, qui les demande, s'y connaît en audace et en témérité. Et, il faut le dire, si un frisson de peur la prend parfois aux échinés, la fait vibrer, elle n'a rien de la mentalité de cet Anglais qui suivait inlassablement un dompteur pour le voir dévorer un jour ou l'autre par le terrible lion Brutus.

L'exhibition du parachutiste et acrobate aérien René Vincent avait soulevé l'enthousiasme des spectateurs tant qu'elle s'était déroulée normalement. Du moment où ils comprirent que l'homme volant était en danger, l'angoisse les prit et ne les quitta plus.

Ils voyaient soudain poindre dans le ciel l'avion porteur, n'ayant plus sous le fuselage l'acrobate ni les agrès. Un murmure flotta, s'enfla, devint tonnerre. Qu'avait fait le pilote de son compagnon? Dès qu'il atterrit, ce fut la ruée autour de l'appareil.

— Vous l'avez tué, hein! Où est-il? Qu'est-il devenu?

Petermann eut toutes les peines du monde à se dégager de cette gangue humaine qui menaçait de l'étouffer. Il put expliquer que Vincent était sain et sauf. D'ailleurs, il arrivait dans une voiture de douaniers. Ceux-ci avaient deviné que ce soi-disant contrebandier ne voulait, en réalité, que frauder la mort.

Pas pour aujourd'hui

Il faut avoir, comme eux, le métier dans la peau pour ne pas se lasser. Chacun a eu plusieurs fractures de côtes, foulures des poignets, épaules cassées ou déboîtées. Ils ne comptent pas les foulures des chevilles: elles sont trop dans la vie d'un parachutiste.

— Les émotions? me disent-ils. C'est souvent à l'atterrissage qu'elles se produisent.

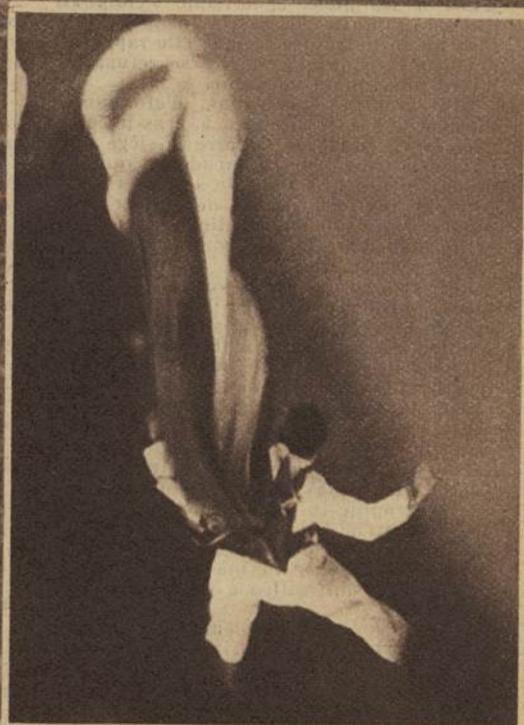
Chancerel me décrit une descente à l'aérodrome de Mandelieu, près de Cannes. Il survole la grande bleue, le ciel est éblouissant de clarté, et du balcon aérien et mobile le coup d'œil est magnifique.

Puis, à cent mètres du sol, une risée prend l'énorme méduse dans ses rêts, la pousse doucement, mais énergiquement, vers la voie de chemin de fer qu'elle suit imperturbablement dans l'axe. Chancerel a beau gigoter des jambes, se tortiller, essayer de se dégager de ce voisinage malsain. Rien à faire. Et son anxiété croît d'autant plus qu'il aperçoit, dans le lointain, une fumée annonciatrice d'un train.

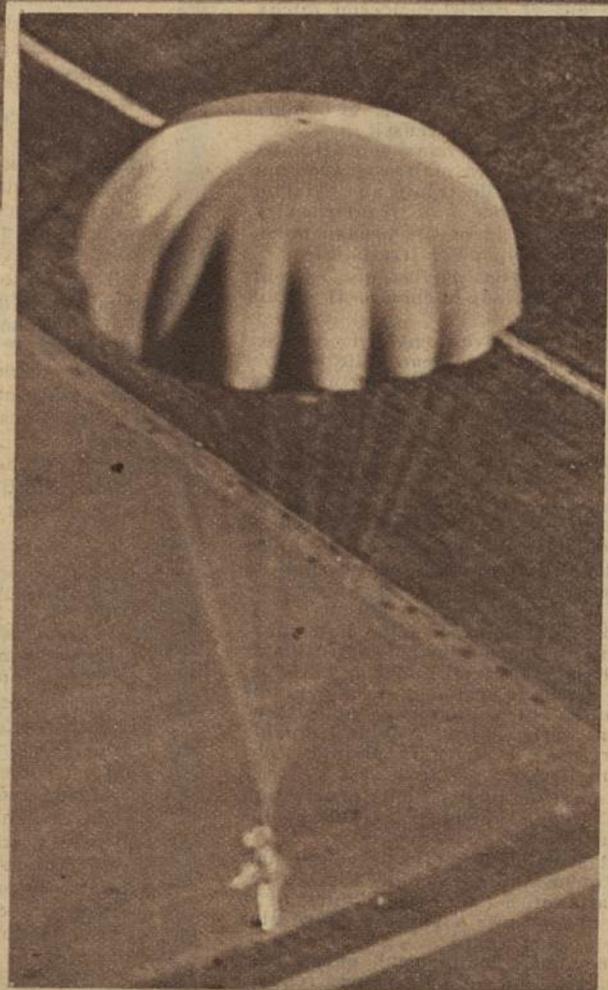
Le ballast et ses silex coupants arrivent à une terrible allure. Et c'est la chute sur les rails et les traverses. Le parachute s'est posé de l'autre côté, les suspentes gisant sur le remblai. Chancerel eut juste le temps de dégrafer ses attaches. Avec un bruit de ferraille assourdissant, le « Train bleu » passait à toute vapeur. Il n'y eut tout de même de victimes que les cordes coupées. C'était peu de chose.

Bauller, lui, à Vogué, dans l'Ardèche, est lancé par le regrette Fronval. Un vent de 80 kilomètres à l'heure

(1) Voir DÉTECTIVE n° 554.



Le parachutiste s'est jeté; le capuchon de soie commence à s'ouvrir.



De gauche à droite: Vincent, le pilote Lemée, Chancerel. Grandement ouverte, la bouée emmène sûrement son précieux chargement vers le sol.

souffle. C'est de la folie. Mais la foule a payé. Toujours cette scrupuleuse honnêteté qui les habite les fait remplir leur engagement. Le terrain est minuscule: un mouchoir de poche. Il faudrait un miracle pour s'y poser. Il ne se réalisera pas.

Fronval lui dit:

— Lance-toi à peine aurai-je décollé. C'est ta seule chance.

A 200 mètres d'altitude, Bauller fait le saut. A une vitesse record, il passe sur l'aérodrome de fortune et la foule qui l'entoure.

Le terrain est entouré de vignes, qui grimpent autour de piquets de fer de 2 mètres de haut. C'est le supplice du pal en perspective qui l'attend. Le vent le pousse violemment. A perte de vue, rien que le vert foncé des feuilles qui cachent les pointes acérées. Ce n'est pas loin d'ici que le terrible baron des Adrets faisait sauter ses prisonniers sur les lances d'acier de ses soldats. Bauller, qui a des lettres, se remémore cette histoire. Va-t-il subir le sort de ces malheureux? Il y a un seul arbre, un pècher, qui émerge de cet océan de verdure. C'est ce pècher que coiffera, quelques instants plus tard, la grande calotte blanche. A ses pieds, Bauller, presque évanoui sous le choc, se demande, en reprenant ses esprits, s'il rêve... Le dieu de l'audace avait veillé sur lui.

Il y a plusieurs façons de sauter: le parachute s'ouvre au départ; un petit câble d'acier, accroché au fuselage, en permet le déclenchement immédiat; le parachutiste, dans le vide, coupe la corde de sustentation; ou encore, en chute libre, il attend... son chrono en main, d'être prêt du sol pour l'ouvrir. C'est là qu'il lui faut un sang-froid extraordinaire, car il descend à une allure de 200 kilomètres-heure...

Il arrive parfois, lorsque l'appareil doit se déclencher automatiquement au départ, à l'aide du petit filin attaché à la fois au parachute et à la carlingue, que ce minuscule fil d'acier casse... L'homme tombe... Pour éviter la catastrophe, il a une deuxième commande. Il la coupe avec un couteau qu'il a toujours en main, grandement ouvert... Et l'accident n'a pas lieu.

Chez les nouveaux venus, ils oublient quelquefois cette chance, et c'est l'écrasement.

— Avec du sang-froid, me disent-ils, on se tire de toutes les situations périlleuses.

Ainsi Chancerel, à Montdidier. Il déclenche son para-



chute. Celui-ci ne sort pas de sa gaine de toile. C'est la chute vers le sol. Il aperçoit les petites maisons neuves de Mesnil-Saint-Georges, qui viennent vers lui terriblement vite. Mais Chancelerel a du sang-froid à revendre. Il croise ses mains derrière le dos, comme si, rentré, il faisait un tour sur la promenade du Mail. Il défait, morceau par morceau, la soie peut-être pliée par lui un peu trop rapidement et qui, trop serrée, ne veut pas sortir. Il la dégage, dans cette course à la mort hallucinante, petit à petit. La foule, angoissée, mais croyant à une habileté du parachutiste, ou à une fantaisie pour corser le programme, applaudit. Mais les amis ont compris le drame et, le cœur serré, assistent, impuissants, à la tragédie. Soudain, derrière le pantin tout de noir vêtu, qui virevolte dans l'air, une longue flamme blanche, gracieuse, ondulante sur l'horizon bleu, se détache.

— Il est en torche, murmurent les copains.
En effet, le parachute n'était pas encore dans son action de sauveteur. Heureusement, le gros flocon blanc suivait peu après. Chancelerel tomba sur le nez, se l'écorcha, foula sa cheville droite et reçut les arrivants qui se précipitaient vers lui avec son bon sourire :

— Pas pour aujourd'hui..., dit-il simplement.
Ils ont de ces mots...
La foule, qui suit de loin le spectacle aérien, n'en voit pas les ficelles. Ce qui lui semble parfois fantaisie est en réalité un drame qui se déroule.

Sur le plan d'un avion, un jour, quelque part en province, René Vincent se livre à ses audacieuses exhibitions. Il est debout, il prend des poses de danseuse, l'attitude du discobole ou du génie de la Bastille. Cela à 200 à l'heure fait son petit effet, vous le pensez bien, sur les rampants qui, du sol, tous yeux ouverts et cœur battant, contemplant la scène. Vincent a l'air autant à l'aise sur ce plancher volant, fait de toile légère et de bois, que sur le plateau à l'Opéra. En réalité, et cela se comprend si on réfléchit un peu, il ne peut tenir, à cette allure de bolide, que par un câble d'acier accroché, d'une part, à sa ceinture, et, de l'autre, à un piton solidement fixé sur la carcasse de la cellule. Son pilote fait un passage « plein tube » devant les tribunes. Exactement à ce moment, Vincent fait une pirouette en arrière et s'accroche au plan, juste au-dessus du poste de pilotage. Applaudissements, enthousiasme, délire. En réalité, il ne l'avait pas fait exprès. Le câble avait cassé... Violentement bousculé par un vent terrible, l'aéroplane avait effectué inconsciemment un saut périlleux en arrière — « sans efforts », dira-t-il, et pour cause... — Un réflexe... et ses mains s'étaient accrochées à deux providentielles poignées mises là pour permettre l'accès plus commode du plan supérieur. Il s'était ensuite laissé tomber sur le pilote et avait, durant une ou deux secondes, coincé le « manche ». Fort heureusement, le pilote poussait à fond sur celui-ci pour donner la vitesse maximum. A cette hauteur — il faisait du rase-mottes — s'il avait été en position de montée, l'avion faisait une chandelle et s'écrasait, en perte de vitesse, sur le sol.

D'autres dangers

— Bah ! ce n'est rien, disent-ils volontiers. Il y a d'autres dangers qui nous émeuvent autrement. Pour être justes, ajoutent-ils, nous devrions dire qui nous inquiétaient et que nous redoutions jadis. Aujourd'hui, c'est devenu plus rare.

En effet, n'importe qui s'improvisait organisateur de meetings. Les parachutistes — qui en voulaient et dont c'était le seul métier — se donnaient, confiants, à ces beaux parleurs, qui leur faisaient ressortir les belles rémunérations qu'ils auraient en devenant leurs poulains. Certains empochaient la recette et n'attendaient pas toujours pour cela la fin de la réunion. Ils prenaient « la location » et partaient... Le cachet des parachutistes leur passait sous le nez comme muscade. Dans une sous-préfecture picarde, la foule les vengea. La femme d'un des organisateurs n'avait pas eu le temps de suivre son mari. Peut-être aussi, pour donner le change, avait-elle tenu à rester jusqu'à la fin de la réunion. Cela donnait

Georges Dathis, dit la Seringue, vérifie le fonctionnement de son appareil fumigène. C'est lui l'inventeur de cette originale spécialité. L'arrivée au sol dans un meeting à Évreux.

à son coquin d'époux le temps de mettre une certaine distance entre son derrière, qu'il avait redondant, et les solides bottes des gars impayés.

L'un d'eux, qui avait terminé sa voltige, apprit, on n'a jamais su comment, la fuite du quidam. Sa digne épouse trônait dans la tribune officielle, à côté du maire, du sous-préfet, des personnalités politiques et mondaines de la région. Il alerta la foule, qui prit fait et cause pour ses camarades et pour lui. Des garçons vigoureux encadrèrent la jeune femme, la conduisirent dans une prison, douce, peut-être, mais prison quand même : à l'hôtel, gardée par des sentinelles bénévoles se relayant et l'hôtelier, qui s'était institué garde-chiourme et n'était pas le moins vigilant.

On la séquestra huit jours. Pour qu'on fit cesser son internement d'otage, il fallut que son mari revint, payât ses dettes au prix fort et recommençât le meeting interrompu. Il a probablement oublié cet incident aujourd'hui.

René Vincent est impayable lorsqu'il relate son aventure espagnole. Elle se passe d'ailleurs bien avant la guerre qui crucifia ce pays.

Un nommé Greco, d'origine italienne, mettait sur pied des meetings dans la péninsule ibérique. Il demande à Vincent son concours pour une exhibition à Barcelone.

— Vous descendrez avec un parachute de mon invention. Quand on le lui présenta, il aperçut une sorte de champignon volumineux, bordé par de vieux pneumatiques d'auto, truffé de poches à air indépendantes, et pesant plus de 50 kilos.

— C'est l'outil en question ? demanda ironiquement le Français.

— Oui, oui, et j'ajoute même sous votre derrière un pneu. C'est pour le « coul ». Quand vous touchez terre, le « coul » il est protégé et vous ne risquez rien pour votre « verre de montre ».

— Je préfère sauter avec mon parachute, si cela ne vous ennuie pas...

— Hé, péchère ! dit l'homme, le vôtre, il est minable. Sur le terrain, deux avions attendaient. Vincent demanda pourquoi.

— Il y en a un pour vous, et l'autre c'est pour le parachutiste qui va descendre avec « mon inventif ».

Vincent, dans son for intérieur, fit une prière pour le camarade et réalisa une exhibition fort applaudie par les Hidalgos.

Quand il revint prendre sa place, son travail terminé, Greco le prit par le bras.

— Magnifique, mais vous allez voir la mienne.

— La vôtre ?

— Oui, enfin celle de mon « parachute ».

— Quel est le fou ?...

— Oh ! c'est pas un fou. Je suis allé dans le quartier de Barcelonnette. J'ai dit à un homme :

« — Vous voulez gagner 1.000 pesetas ?

« — Dio mio ! qu'y m'a dit. Tout de suite. »

« Je lui ai expliqué. Il a accepté...

« — Ce n'est donc pas un professionnel...

— Lui, il a jamais dû monter sur les chevaux de bois ou les montagnes russes.

Il est des miracles partout. L'Espagnol descendit à peu près normalement avec son « gazomètre » volant. Mais le drame s'était joué à bord. L'homme ne voulait rien savoir. Il avait peur. Alors, on lui expliqua qu'on allait le désharnacher. Docilement, et tout heureux de s'en tirer à bon compte, même en perdant la prime mirifique, il accepta, sans méfiance. Il reçut un grand coup de poing sur la nuque pendant qu'on le basculait...

Ce fut le même Greco qui, quelque temps après, à Valence, au cours d'une fête aérienne dont Vincent était encore la vedette, fit descendre un malheureux singe en parachute, au milieu d'une arène où se déroulait une course de taureaux.

Un prix de 1.000 pesetas — c'était décidément son tarif — était offert à celui qui l'attraperait le premier.

Dans la carlingue, le malheureux cynocéphale, tremblant de peur, de ses yeux suppliants regardait son bourreau qui lui attachait les bretelles. Celui-ci, insensible à cette prière maette, ouvrit la portière et lança la pauvre bête qui eut tout de même le temps de se venger en lui accrochant au passage l'index qu'il endommagea sérieusement.

Dans l'arène, la dernière mise à mort venait d'avoir lieu. Sur le sable blond et chaud, se coagulait le sang du toro emporté mort, par les mules empanachées. Le parachutiste quadrumane descendait pile vers le centre. On le distinguait nettement, ne faisant pas un mouvement, semblant frappé de paralysie. Les amateurs avaient sauté par-dessus les barrières et attendaient leur proie : elle apparaissait facile à cueillir.

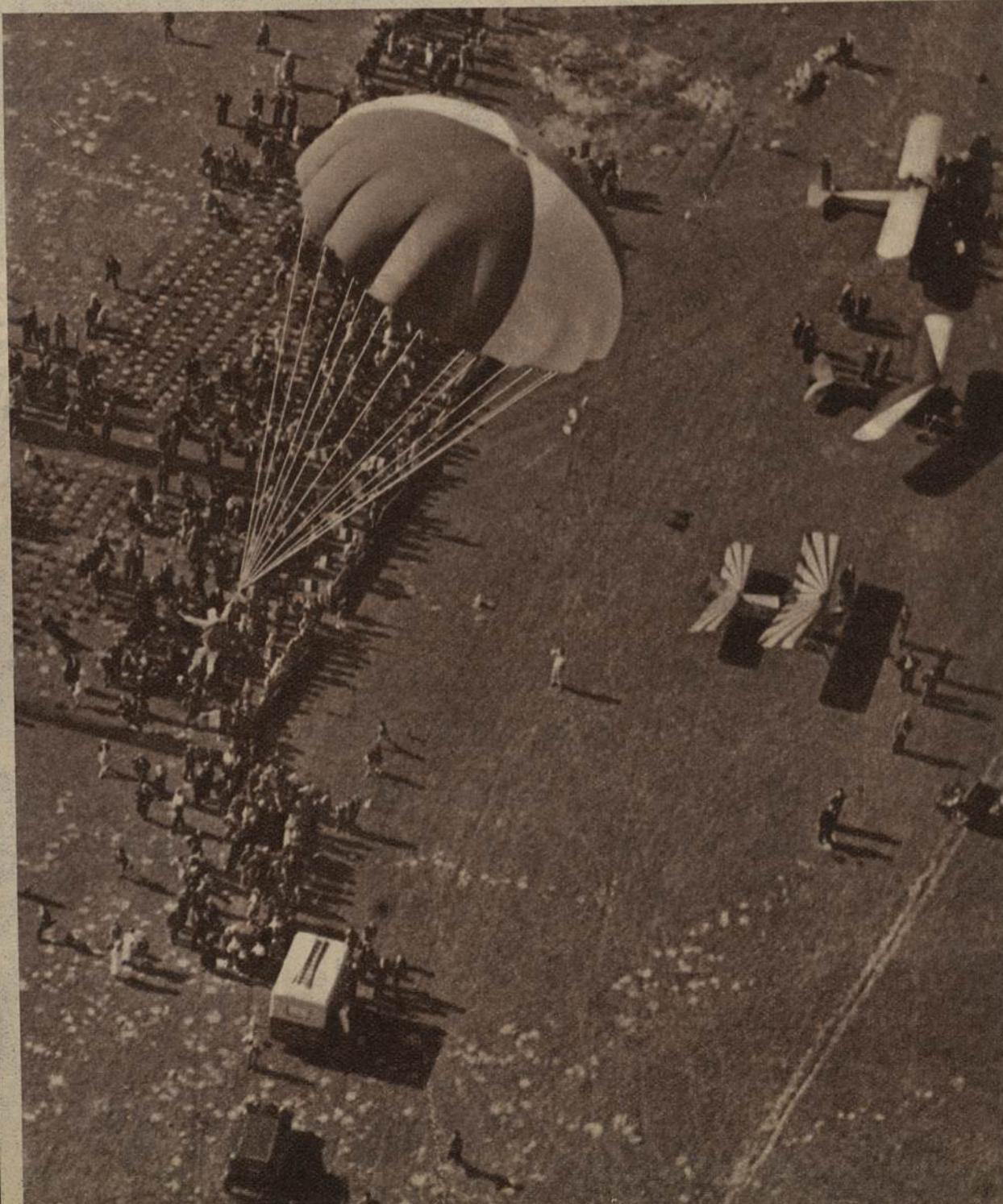
A peine eut-elle touché le sol, que les pieds chaussés de sandales faisaient voler le sable sous leurs efforts. C'était la ruée. Un jeune mutchacho de seize ans, plus rapide et plus en souffle, arriva le premier et tendit la main. Le singe le mordit cruellement. D'autres, tenaces, essayèrent aussi à s'emparer. Agile... comme un singe, le parachutiste malgré lui happa à droite, happa à gauche tout ce qui se présentait. Il y eut de cruelles blessures : la bête était devenue enragée. Il fallut l'abattre.

Les meetings d'aviation n'attireraient plus la foule si on ne corsait le programme chaque fois. Georges Dathis, lui, dit la Seringue, a trouvé un spectacle nouveau. Avec l'habile André, mécano dont le dévouement n'a d'égal que la technique, il a fabriqué une sorte d'appareil fumigène, qu'il fixe à ses cuisses solidement. Une composition chimique de son invention, dosée intelligemment, produit une manière de brouillard artificiel. Il a l'air du démon volant, d'un Lucifer environné de fumée descendant du ciel pour punir les hommes.

Héroïsme, modestie, mépris du danger, honnêteté professionnelle, je crois qu'on peut réaliser, avec ces quelques mots, le blason de ces hommes volants.

Hubert BOUCHET.

Reportage photographique DETECTIVE.
J.-G. SÉRUZIER.



DETECTIVE

Directeur :
MARIUS LARIQUE

Et le parachute s'ouvre...

Le parachutiste semble encore un pantin disloqué : l'ange gardien vient seulement d'ouvrir ses ailes.

Lire, pages 14 et 15, le sensationnel reportage de Hubert BOUCHET et de J.-G. SÉRUZIER.

